

LES CAHIERS DROMOIS



ACADEMIE DRÔMOISE
40ème anniversaire
1997

**Les Cahiers N°14
de l'Académie Drômoise
des Lettres, Sciences
et Arts
(Année 1997)**

En couverture : dessin de Maurice Savin pour les "Cahiers drômois"
Au dos : reproduction de la médaille de l'Académie, gravée par Jean Chièze

Sommaire

Ils étaient cinq amis, par Pierre Vallier	5
Echos du passé, par Yvonne Lançon-Fargier	10
Cinquante ans de vie de la Drôme, par Jean Lovie	18
Le désert drômois ?, par Jean-Noël Couriol	23
La Drôme, quarante ans après Pierrelatte et le Nucléaire, par Jean Berthon	31
Quarante ans de vie universitaire, par Alain Balsan	41
Portraits Le juge de paix, par Pierre Sogno	49
Il était une fois...trois soeurs, par Frédérique Bon	53
De mulieribus illustribus, par Marcelle Gambus	58
Ces drômois méconnus qui ont illustré la Drôme, par Amicie d'Arces	63
Hommages Marie Laurandrée, par Lucie Verger	71
Hommage à la Drôme, par Robert Moran	75
Liste des membres de l'Académie.....	79

ILS ETAIENT CINQ AMIS

**Voici comment est née il y a
quarante ans l'Académie drômoise**

Ils étaient deux amis, le poète Albert Varnet et l'essayiste André Milhan, qui se rencontraient souvent à Valence. Leur sujet de conversation favori était la littérature mais aussi tout ce qui touchait à la culture. Ces hommes, de petite taille, le front dégarni, étaient des passionnés. Tous deux collaboraient à un hebdomadaire local, « Le Valentinois », dirigé par un autre poète, Pierre Richard, un esthète mince et fiévreux. Lorsqu'ils apportaient leurs articles ils se retrouvaient, et jugeaient qu'il était vraiment dommage de ne pas réunir les Drômoises et les Drômois qui se distinguaient par leurs dons dans le domaine des lettres, des sciences et des arts. En 1956, à l'occasion du congrès des Ecrivains de France qui se tenait à Valence, Albert, André et Pierre remirent la question sur le tapis : fonder une Académie drômoise.

Pensant que le Ciel leur avait accordé « la grâce des fondateurs » chère au Père Lacordaire, les trois hommes se lancèrent dans l'aventure intellectuelle qui leur tenait à cœur. Ils gagnèrent facilement à leur cause le romancier Claude Boncompain et un autre poète, Pierre Ponties. Ce petit groupe de cinq pionniers se mit à l'ouvrage, établissant des listes de noms, consultant les uns, sollicitant les autres. Ils se rendirent vite compte que la Drôme était riche de talents très divers et de beaux esprits.

Enfin, le 3 avril 1957, j'étais prié, jeune journaliste, d'assister à une conférence de presse au cours de laquelle on allait annoncer la naissance de l'Académie. Cela se passait dans un salon du premier étage de l'hôtel du Grand Saint-Jacques à Valence. Je revois encore le papier peint de la pièce, le lourd tapis chamarré qui avait été jeté

sur la table, et le bouquet de fleurs des champs que Mme Maisonneuve avait apporté au dernier moment, comme si elle se doutait que l'événement était d'importance. Les fondateurs étaient quatre ce jour-là : André Milhan, Pierre Pontiès, Pierre Richard et Albert Varnet. C'est Milhan qui le premier prit la parole d'une voix forte. Malgré son handicap physique il manifestait une vitalité et un enthousiasme étonnants, épongeant sans cesse la sueur sur son front. Il dit en substance : « Nous avons le culte des lettres, de la pensée et de la beauté sous toutes ses formes. C'est un culte que nous avons conservé avec le souci du progrès de la culture et des valeurs de civilisation ». Les choses étaient bien dites et Pontiès, tiré à quatre épingles, la chevelure argentée, observa d'une voix douce : « C'est pourquoi il nous a paru indispensable, et urgent, de rassembler dans une académie celles et ceux qui, dans ce département, illustrent des valeurs intellectuelles ».

Varnet, tout en rondeur et en bienveillance, se réjouit mezza voce de constater combien l'académie a immédiatement reçu un accueil très favorable, même auprès des Drômois les plus illustres. Enfin Richard donna lecture des premières listes d'académiciens et de membres émérites. Son oeil noir pétillait de plaisir en prononçant certains noms : l'économiste René Courtin ; le géographe Daniel Faucher ; le romancier Gabriel Faure ; le médecin et philosophe Maurice Vernet ; les professeurs Santy et de Vernejoul ; le journaliste Rémy Roure ; le peintre Maurice Savin ; l'auteur dramatique Marc-Gilbert Sauvajon ; le compositeur Francis Poulenc ; le philosophe Paul Ricoeur ; la marquise de Chabrillan, peintre ; l'ambassadeur de Blesson ; le mathématicien Henri Cartan ; les ministres Maurice-René Simonnet, Maurice Pic, Marius Moutet ; Jeanne de Flandresy qui fut la bienfaitrice de Louis Le Cardonnel ; Pierre de Saint-Prix, préfet de la Drôme à la Libération, petit-fils d'Emile Loubet ; l'écrivain René Gillouin ; le peintre Pierre

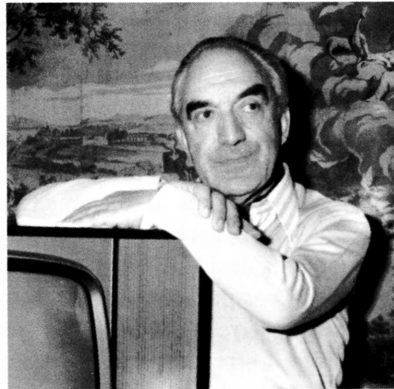
Charbonnier ; le sénateur Maurice Vérillon ; le sculpteur André Deluol etc. Pierre Richard reprit son souffle et jugea de l'effet produit sur l'assistance.

Ensuite André Milhan indiqua que la séance constitutive de l'Académie drômoise aurait lieu le lundi 6 mai 1957 à 15 h au siège social, à la Chambre de commerce de Valence. Les quatre fondateurs avaient eu tout de suite autour d'eux, très fidèlement, le romancier Claude Boncompain ; le bâtonnier Raymond Vallentin du Cheylard ; Idelette Liénard, chroniqueuse ; Marie Laurandree, poète ; le chanoine Quiot, philosophe ; Félix Deldon, mémorialiste ; le spéléologue Pierre Ageron ; la musicologue Yvonne Lançon ; les chefs d'orchestre Pierre Bégou et Charles Mayeux ; le médecin et philosophe Jacques Sarano ; le poète Alain Borne ; le photographe Paul Deval ; Marie-Madeleine Bouvier, mainteneur du folklore ; le peintre Pierre Palué ; le romancier Paul-Jacques Bonzon ; les sculpteurs Hartmann et Dintrat ; le galeriste André Bost et quelques autres.

L'assemblée inaugurale se déroula dans une atmosphère estivale. Les fenêtres à vitraux étaient ouvertes et le soleil jouait sur la table revêtue d'un très académique tapis vert. Les fondateurs étaient là, face à leurs nouveaux confrères, heureux et manifestement émus. Ils avaient ouvert leurs dossiers mais il manquait la carafe d'eau. Malgré l'heure, très tôt dans l'après-dînée, sur 47 membres alors reçus, 28 étaient présents. Ils décidèrent que l'Académie serait, dans un premier temps, dirigée par un triumvirat composé de Raymond Vallentin du Cheylard, Pierre Richard et Pierre Pontiers qui présideront à tour de rôle. Le premier président de l'Académie fut Raymond Vallentin du Cheylard, assisté d'un conseil de 14 mainteneurs et d'un bureau composé de trois vice-présidents :



Raymond Vallentin du Cheylard, premier président de l'Académie



Claude Boncompain, co-fondateur et mémoire vivante de l'Académie

Claude Boncompain (lettres) ; Pierre Ageron (sciences) ; Charles Mayeux (arts) ; d'un secrétaire : André Milhan et d'un trésorier : Albert Varnet.

De sa voix d'orgue, le président Vallentin du Cheylard prononça un discours fort spirituel et annonça des conférences, une manifestation pour le centenaire de l'élection d'Emile Augier à l'Académie française, un festival de musique commentée et la participation de l'Académie à l'hommage qui sera rendu à Nyons au romancier Adrien Bertrand, prix Goncourt, mort à la guerre de 14.18. Les choses étaient bien parties.

Voici donc, peint à grands traits, le portrait de l'Académie à sa naissance, il y a tout juste quarante ans. Dans son histoire, elle a su réunir bien des talents, et beaucoup d'amitiés, dans le seul amour des lettres, des sciences, des arts et de la Drôme. Mais en fait il s'agissait, en 1957, d'une sorte de renaissance si l'on veut bien tenir compte de l'existence à Valence entre 1784 et 1792 d'une Société académique et patriotique. On allait s'y occuper « une fois la semaine pendant deux heures au moins (...) des sciences, belles-lettres et arts. Les questions théologiques et les discussions de jurisprudence ne sont point admises, non plus que les petites pièces fugitives de poésie » etc. Enfin il était bien précisé que « nul ne peut se dispenser sans raison grave, d'assister aux séances ». Mais il y a deux cents ans de cela...

Pierre VALLIER

ECHOS DU PASSE

Quand je réfléchis et que j'essaie de revivre ce que furent ces premières années de l'Académie Drômoise, ce sont surtout des visages qui m'apparaissent et restituent, pour moi, cet heureux temps.

Tout d'abord cette première réunion à l'Hôtel du Grand St Jacques à Valence, lors d'une conférence de presse pour présenter l'Académie et à laquelle assistaient quarante-sept de ses premiers membres, fixés statutairement à soixante-douze, dont je faisais déjà partie, le 3 avril 1957.

Tout avait commencé lors du Congrès des Ecrivains de France tenu à Valence en 1956. Au cours de ce même congrès, plusieurs dirigeants d'académies de province étaient présents, l'idée d'en créer une dans la Drôme vint tout naturellement à l'esprit de ceux qui, nous le verrons, en furent les fondateurs.

Ils l'envisagèrent plus large dans son concept puisqu'elle devait grouper toutes les disciplines et c'est ainsi qu'est née l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts.

Par la suite, notre Compagnie devient plus nombreuse, déjà 61 membres au 15 Novembre 1957. Puis ce furent l'adjonction de membres-correspondants et des rapports d'amitié et d'échanges avec les différentes académies, en France.

C'est ainsi que bon an, mal an, mais surtout bon an, cette académie a fait son chemin. A sa tête, un président et deux vice-présidents, le secrétaire perpétuel, un trésorier. Des réunions devaient se tenir

trimestriellement, mais les activités de chacun ne le permettaient pas, bien souvent. Puis une sortie annuelle où, chaque fois, un site intéressant était choisi, toujours dans le fief d'un des nôtres et qu'il organisait parfaitement.

Des dates importantes sont à retenir et je citerai celles qui me viennent à l'esprit, peut être parce que pour certaines, j'y ai été directement mêlée :

"La semaine des Créateurs Drômois", en 1961 une idée originale de Madame Sarano, épouse du président d'alors, le cher Docteur Sarano, et qui fut une réussite.

L'exposition de peinture et le Prix du Conseil Général, sous l'égide de l'Académie, en 1965. *La Journée Emile Augier* en 1966. En 1967, *la stèle, haut relief*, due au ciseau de notre confrère Deluol placée près de la Cathédrale de Valence, honorant notre grand poète l'abbé Louis le Cardonnel.

Des conférences de haut niveau données, grâce au concours d'éminentes personnalités. *Des concerts* que je plaçais toujours, tout à la fois, sous l'égide des J.M.F du Comité des Orgues et de l'Académie Drômoise, avec son précieux concours. Deux furent particulièrement remarquables : l'un, intitulé *"Jeux d'Orgue et de Lumière"* avec le concours de l'Orchestre Symphonique de Valence, dirigé par Pierre Bégou, notre confrère, à l'orgue, ma fille Jacqueline, dans *le concerto de Francis Poulenc* pour orgue et orchestre. Francis Poulenc ayant été un de nos plus prestigieux académiciens drômois. La cathédrale était illuminée du dehors par des projecteurs, obtenus grâce à l'amabilité d'officiers amis : l'Art et la Beauté étaient au rendez-vous.

L'autre consacré au *"Chemin de Croix"* de Marcel Dupré, qui m'avait fait la joie d'être lui-même à l'orgue. A chaque Station répondait celle du *"Chemin de Croix"* de Paul Claudel que récitait

avec beaucoup de talent notre ami et confrère Claude Boncompain ; minutes sublimes, émouvantes dont le souvenir m'est toujours présent.

Et cette médaille, gravée, pour l'Académie, par Jean Chieze, l'un des nôtres, et frappée à la Monnaie. Toute l'âme de ce grand artiste se reflète dans sa symbolique du soleil, de la rose et de la vigne. Puis-je formuler le souhait qu'on la fasse de nouveau presser, afin que nos confrères, venus depuis, se la procurent s'ils en ont le désir ?

Notre Xe Anniversaire se profilait à l'horizon; il se trouve que j'étais présidente à ce moment-là. Nous avons beaucoup travaillé, notre secrétaire perpétuel André Milhan et moi-même, à la réalisation de cette journée qui, je crois, restera marquante dans les Annales de notre Académie, tant elle fut réussie et chaleureuse.

Plusieurs académies régionales étaient présentes à cette journée, placée sous le patronage d'éminentes personnalités nationales et départementales, et y ont participé par d'importantes communications.

- l'Académie Delphinale qui, par son président Me Escallier, nous a fait revivre l'abbé Louis le Cardonnel, ce pèlerin d'Assise et de Florence.

- l'Académie de Nîmes, avec Jean Douel, nous opposait le mysticisme de Gabriel Faure au paganisme de Claude Debussy.

- Jacques de Font-Réaulx, Président de la Société d'Archéologie de la Drôme, nous faisait connaître Victor Colomb et ses amis, dans les "Etudes littéraires sur les Ecrivains Drômois du XIXe siècle".

- l'Académie Rhodanienne des Lettres (Académie Franco-Suisse) avec Marcel Guinand, nous montrait la parenté très étroite entre "le folklore et les académies".

- D'intéressants points de vue de nos amis André Milhan sur "l'Académie Drômoise, dix ans d'existence", Albert Varnet, sur la nécessité des Académies de Province...

- Tandis qu'une sélection d' "Empi et Riaume" présentée et dirigée par Marie-Madeleine Bouvier apportait la note folklorique.

- Les Vice-Présidents en exercice : Henri Rochegude, le Dr Jacques Sarano, Félix Deldon étaient mis à contribution pour présenter les divers intervenants.

- Notre Président d'honneur, Raymond Vallentin du Cheylard, clôturait brillamment cette journée, moi-même ayant eu le privilège, par ma fonction, de l'avoir ouverte en saluant et remerciant les personnalités présentes, ce que j'ai fait également à la réception officielle offerte à l'Hôtel de Ville par M. le Maire de Valence.

Je dirai aussi notre gratitude aux professeurs du conservatoire municipal de Valence et à notre ami et confrère Pierre Bégou qui ont agrémenté par une musique charmante du XVIIIème siècle le banquet officiel, pris au restaurant Pic, d'universelle renommée, et au cours duquel j'ai donné lecture de différents messages de regrets et d'amitié, de personnalités et d'autres académies n'ayant pu se rendre à notre invitation. Au cours de ce même repas, M. Ribadeau-Dumas, député de la Drôme et M. le préfet Faussemagne ont prononcé des toasts pleins d'esprit et d'encouragement pour la poursuite de notre action.

L'avenir leur a donné raison puisque l'académie a continué son chemin, toujours attentive à souligner et à promouvoir toutes les actions culturelles de notre beau département.

Nous allons fêter cette année 97 les quarante années de son existence, étape réconfortante et importante et à laquelle notre Présidente actuelle, Frédérique Bon, apporte tous ses soins.

Je veux dire, ici, combien je me réjouis que notre Compagnie ait choisi pour la deuxième fois, une présidence féminine. Je me sens moins seule ! D'autant plus que les grandes qualités de Frédérique Bon, qui se sont manifestées déjà, par ailleurs, dans la Drôme, sa vive intelligence, son enthousiasme communicatif et sa délicatesse, toujours si nécessaire dans cette fonction, sont garants d'un élan toujours plus grand donné à notre chère Académie.

En écrivant ces lignes, ma pensée va à tant de confrères amis, dont beaucoup sont, hélas ! disparus.

Tout d'abord, à celui sans qui cette Académie n'aurait jamais vu le jour : André Milhan. Il l'a forgée de ses mains avec toute sa vivacité d'esprit, sa force de persuasion, sa puissance de travail et surtout son coeur. C'était l'enfant de ses douleurs, sa revanche éclatante sur la vie qui ne l'avait pas gâté. Mais sa ténacité et sa volonté ont tout surmonté. En a-t-il écrit de ces lettres et de ces communiqués. Lors du Xème Anniversaire, jour après jours et tout au long de l'année, il venait en parler avec moi pour l'organiser. C'était sa joie.

On ne peut désolidariser le souvenir d'André Milhan de celui de sa soeur, Marie-Thérèse, tant elle le soutenait et l'entourait de toute sa sollicitude, dans sa vie et dans sa tâche. Dans leur maison de famille de Montmeyran, ils nous recevaient, tous deux, très amicalement. L'Académie Drômoise se trouvait toujours au centre de nos conversations.

Nous y retrouvions Albert Varnet et son épouse, co-fondateur et trésorier perpétuel de notre Compagnie, cherchant toujours, lui aussi, tout ce qui pouvait la favoriser et l'honorer. Ce délicat poète a décrit, mieux que personne, la merveilleuse enfance, chère à chacun de nous. Pour ma part, je lui suis reconnaissante d'un très beau souvenir. Responsable, dans la Drôme, de la "Société d'Encouragement au progrès", il en avait, pour moi, demandé la

médaille. Un dimanche mémorable de juin 1963, je la recevais au cours d'une cérémonie à l'Amphithéâtre de l'Académie de Médecine de Paris, aux côtés des Prix Nobel, les Professeurs Jacob et Monod, étant promus eux aussi. Sur la scène, très intimidée et émue, comme je me cachais derrière eux, ils m'ont poussée devant, gentiment, prétendant que c'était la place des femmes. La modestie est toujours l'apanage des plus grands.

Continuant à voyager dans ma mémoire, j'y retrouve :

- Les présidents : Pierre Pontiès, un de la première heure, écrivain et poète, Félix Deldon, bouillant journaliste, qui m'a propulsée à l'Académie de Saint Etienne... Charles Mayeux, brillant chef d'orchestre, directeur du Conservatoire de Romans. Je lui dois, et ce fut ma seule et triste expérience de ce genre, alors que j'étais présidente en exercice, d'avoir eu à prononcer son éloge funèbre dans le cimetière de Saillans, j'en ai encore le frisson.

-Il y eut encore : Alain Borne, ce rêveur plein d'esprit, merveilleux poète ; Jacques Bonzon, l'écrivain favori des bibliothèques Rose et Verte, qui ne manquait jamais de nous envoyer ses oeuvres avec un mot gentil pour nos petits-enfants ; Paul Vigroux, Inspecteur d'Académie et talentueux chef de sa chorale universitaire ; Pierre Bégou, Prix du concours des Chefs d'Orchestre de Besançon, ami sûr et fidèle, Directeur du Conservatoire Municipal de Valence à qui, comme je l'ai dit plus haut, nous devons de belles heures musicales ; Marie-Madeleine Bouvier fondatrice et Présidente "d'Empi et Riaume" que continue admirablement notre présidente Frédérique Bon ; Monseigneur Quiot, à l'esprit si fin, comme le sourire, philosophe et ami de Bergson, qui a formé tant de générations de jeunes.

- Je voudrais m'attacher tout spécialement au souvenir de deux amis très chers, Charles et Idelette Liénard, nos confrères tour à tour,

excellents journalistes, dont la plume élégante et bienveillante était toujours au service de toutes les nobles causes. Rien ne leur échappait quand il s'agissait d'aider, sans parler de leur action et de leur dévouement.

- Permettez-moi, au passage, d'exprimer à Pierre Vallier, leur digne continuateur, past-Président de l'Académie et Directeur du Dauphiné Libéré, toute notre reconnaissance. Il apporte à tous ses concitoyens, aux membres de notre Compagnie, tant d'affectueuse compréhension, n'oubliant jamais de souligner dans les colonnes de son journal, tout ce qui peut les intéresser et les toucher. Ma famille et moi-même lui devons beaucoup, il est toujours présent dans les joies comme dans les peines.

- Je m'en voudrais d'en terminer sans rendre hommage à notre premier Président et Président d'Honneur : Raymond Vallentin du Cheylard. Grand Maître de la Courtoisie Française dans la Drôme, il en était la vivante image. Il en avait décoré mon cher mari. Je profite de le citer ici, tant il a été associé à tous ces souvenirs, les ayant vécus et partagés avec moi.

Mais pour en revenir à notre Président d'Honneur, j'ajouterai qu'il avait avec l'élégance du coeur, celle de la parole et sa gourmandise verbale nous a bien souvent charmés. Il fallait un orateur pour parrainer cette Académie, brillant avocat, il le fut.

En 1971, quand nous avons quitté la Drôme, mon mari et moi, j'ai laissé l'impétueux Rhône, Fleuve-Dieu, pour les rives alanguies de la Loire. "Empi et Riaume", cette appellation toujours en cours, voilà que la faisais mienne.

Au moment de mon départ, nos amis de l'Académie m'ont offert un très beau livre que je feuillette souvent et qui m'est précieux. D'abord parce que sous son bel habillage, il restitue "Chopin", dont

les auteurs amis sont Sanson François et Bernard Gavoty, très fier d'avoir été l'un de nos membres correspondants. Mais surtout parce qu'il porte, sur ses pages de garde, la signature et les phrases si affectueusement amicales de tous ceux qui étaient présents, ce jour-là, à une sortie de l'Académie au Grand-Serre.

Depuis, je n'ai jamais cessé de m'intéresser à la vie de notre Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts, regrettant bien souvent qu'un avion direct Nantes-Valence, ne me permette pas de me joindre à des réunions et sorties. Pourtant, cet été, une grande joie m'est venue au cours de vacances. Venue chercher le bon air et revoir mes montagnes d'Ardèche, ce fut la visite de notre Présidente Frédérique Bon et de nos amis Jean Berthon et son épouse. Ils avaient bravé les orages et n'avaient pas craint les tournants pour se rendre sur les hauteurs de St Cierge la Serre où se trouve la propriété d'une de mes filles ; inutile de préciser qu'il y fut beaucoup question de l'Académie, le contraire vous eût étonné.

Qu'ajouter ? Simplement qu'on me pardonne d'avoir oublié certains amis, certains événements. La mémoire, à mon âge, peut se montrer défaillante. "Ad multos Annos" comme le prononçait bien souvent, Raymond Vallentin du Cheylard, avec tous mes voeux fervents de prospérité et toute mon affection.

Yv. LANCON-FARGIER
ancienne présidente

CINQUANTE ANS DE VIE DE LA DRÔME

Au sortir de la guerre, le Rhône était encore le "Fleuve-Dieu" célébré par le livre si évocateur de Gilbert Tournier publié en 1957, au moment même où les hommes s'apprêtaient à dompter le "taureau furieux bondissant vers le mur" de Michelet : un cours d'eau navigable 50 jours seulement au XIXème siècle !

Sur les 123 kilomètres du cours du Rhône drômois, les eaux s'apprêtaient en effet à bondir vers la Provence avec une pente de 100 mètres avec des étroits, Saint-Vallier, Tournon (la table du Roi), Cruas, Donzère ; les mariniers devaient prendre garde aussi à une quinzaine de seuils rocheux réduisant la largeur du chenal navigable sans compter les bancs de galets sans cesse mobiles.

En 1957, année de naissance de notre Académie, en dépit des progrès de la vapeur et du moteur, c'était toujours bien ce "diantre de Rhône" qui avait si fort impressionné Madame de Sévigné presque trois siècles auparavant...

Le prologue au grand bouleversement vient de la loi du 27 mai 1921 décidant l'aménagement du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée. A cette fin fut créée la CNR, Compagnie Nationale du Rhône, le 27 mai 1933. A partir des années 1950, la vallée vécut le grand chambardement : terrassements par centaines de milliers de mètres cubes, dragages, barrages, écluses, rives tirées au cordeau entre les berges des canaux de dérivation, autant d'actions qui ont composé un autre paysage, imposé aux eaux une géométrie totalement étrangère à la nature du fleuve. Par milliers d'hectares on vit disparaître le paysage si attachant des "launes", lit majeur périodiquement envahi par les crues, à l'inimitable senteur de limon. Le lit d'antan est réduit le plus souvent au rang de "vieux Rhône", encombré d'une masse de galets que le fleuve, faute de débit, ne parvenait plus à polir et arrondir.

Au niveau de la seule Drôme, le "cheval fou" chanté par les poètes fut donc assagi par une série de barrages : Péage de Roussillon, Saint-Vallier, Bourg lès Valence, Beauchastel, Baix-Logis Neuf, Montélimar Donzère-Mondragon.

Chaque mise en chantier, échelonnée entre 1952 (Donzère Mondragon) et 1971 (St Vallier) représentait autant de symboles de la "France renaissante" selon la formule d'Alain Sauger dans la récente histoire de la Drôme. On entra dans le temps des recors, la palme revenant à l'écluse de l'usine André Blondel de Donzère - Mondragon : record de hauteur et de vitesse : 22 mètres en 7 minutes !

En un peu plus de vingt ans donc, les Drômois, tout en admirant les barrages brisant le cours impétueux de "leur" fleuve ont souvent ressenti l'amertume d'être dépossédés d'un paysage qui leur était cher, au nom d'un intérêt national défini par de lointains techniciens raisonnant sur des schémas théoriques à grande échelle et ne domptant en fait qu'imparfaitement une nature difficile. Le Rhône navigable à grand gabarit avec des convois de 4 000 tonnes n'aura pas apporté toutes ses promesses tant que n'auront pas été aménagés les 229 kilomètres nécessaires à la liaison avec le Rhin, véritable "serpent de mer" des aménageurs. Et si les apports pour l'irrigation ont été bénéfiques, que dire des crues ? La victoire des hommes n'est là qu'apparente.

La dernière crue d'octobre 1993 est venue durement rappeler, avec ses 7400 m³/s (loin pourtant de la crue de référence de 1856 qui avait frôlé les 9 500 m³) que les barrages et leur usines hydro-électriques sont prévus pour fonctionner avec un maximum de 2000 m³/s, seuil au delà duquel le "vieux Rhône" retrouve son rôle originel. On n'a pour se rassurer que les statistiques qui affirment qu'un tel événement ne se produit "en moyenne" que tous les 60 ans.

La vallée du Rhône étant devenue premier centre de production hydro-électrique français, l'abondance de l'eau et le choix simultané de la force de frappe nucléaire ont fait aussi entrer la Drôme dans l'ère atomique. De 1960 à 1967 fut construite l'usine d'enrichissement de l'uranium à vocation militaire, remise en question aujourd'hui.

Pierrelatte, proche de Marcoule, fut le site choisi. Dans le domaine civil, le complexe d'Eurodif du Tricastin, avec près de 3000 ouvriers fut en son temps le chantier le plus important d'Europe. Le paysage rhodanien qui avait vécu tant de bouleversements pouvait-il refuser les quatre tranches de la Centrale de Cruas-Meysses sur la rive ardéchoise durant les années 1980, constituant avec Pierrelatte un des espaces les plus nucléarisés du monde ? Sans oublier la FBFC (Franco Belge de Fabrication de Combustible) installée à Romans, qui convertit l'hexafluorure d'uranium produit à Pierrelatte en pastilles de combustible permettant de constituer "les crayons" faisant fonctionner le coeur des réacteurs...

Parallèlement à ces transformations de la vallée drômoise du Rhône, il fallut aussi assumer la vocation de transit. Le XIXème avait vu se mettre en place le chemin de fer du P.L.M. Les années d'après guerre sont celles de l'automobile et d'un transport routier de plus en plus conquérant. A chaque migration estivale, les regards se tournaient vers l'emblématique Nationale 7 qui prenait un goût de bouchons célèbre. Il fallut entrer dans l'ère du contournement routier des villes et surtout de l'autoroute avec l'A7. Gigantesque chantier là encore, entreprise en 1965, opérationnel en 1970. Arrive le temps d'une Drôme rapidement aperçue des touristes pressés d'atteindre la Méditerranée. Bien regrettable choix des aménageurs que celui de faire passer l'autoroute sur les quais du Rhône à Valence, le chef lieu perdant une part de son âme en buttant sur le ruban inaccessible où

le temps moyen de survie du piéton n'est que de 20 minutes... On ne peut se souvenir qu'avec nostalgie de ce contact perdu avec le Rhône, des petites gens lançant des quais le grappin pour accrocher les bois flottants permettant d'alimenter de modestes fourneaux grâce à des crues comme celle d'Octobre 1957. Il est décidément bien loin le temps où le Rhône furieux contraignait les riverains de la Rue Pêcherie de Valence à naviguer en barques...

Dans cette course accélérée au progrès, on vit aussi le chemin de fer se convertir à l'électrification avec la pose des caténaies en 1958. Ce fut la fin des belles locomotives à vapeur dont on venait admirer la puissance des bielles, tout particulièrement la plus célèbre, arborant fièrement le nom de "Mistral" bien brique sur fond rouge, apogée et aboutissement d'une traction à vapeur qui avait, un siècle durant, marqué la vie drômoise, suscité entre autres la naissance de Portes les Valence en 1908. Aujourd'hui, le TGV s'annonce avec la Gare de St Marcel-lès-Valence et un tracé oubliant par instant l'axe rhodanien, bouleversant là aussi des vécus ancestraux, ôtant le calme et la paix à des régions rurales, le calme dont c'était le seul privilège. Mais gagner plus d'une heure et demie pour joindre Valence et Paris est à ce prix . Reste à savoir si le gain de temps (et d'argent ?) profitera à la décentralisation ou au contraire risque de renforcer la centralisation. L'exemple du Tokaido japonais montre que l'optimisme des décideurs pour un dynamisme renforcé de nos plaines Rhône moyen est loin d'être une évidence !

Alors que se déroulaient ces grands travaux, l'axe rhodanien a vu progressivement ses terres agricoles se réduire au profit de l'urbanisme dévorant : les années 1960 sont le temps des *ZUP* (zone à urbanisme en priorité), des *ZAD* (zone à aménagement différé) et des *ZI* (zones industrielles) pour tenter de juguler une croissance

anarchique. L'apparition des hypermarchés en ont été une des réalités significatives, les premières étant contemporaines de la fin des "Trente glorieuses" : En 1971, est installé le Centre Leclerc de St Paul les Romans, puis en 1972 Valence 2, la même année Mammouth en rive droite à Granges-lès-Valence, en 1974 Rond-Point à Montélimar, tous favorisant une fois de plus les trois principaux centres urbains de la vallée signifiant à terme le déclin voire la fin des petits commerces de détail des communes plus éloignées. Les "grands magasins " de la première génération comme les "Dames de France" à Valence ne s'en sont pas remis, remplacées récemment par la "Galerie Victor Hugo"...

Ainsi en demi-siècle, la vallée du Rhône drômoise a vu se concentrer population et activités : 40 % désormais de la population se trouve rassemblée dans les trois villes principales, Romans, Valence, Montélimar, avec une urbanisation presque en continu. Partout ont surgi, tels des champignons, des zones artisanales et commerciales dont l'esthétique ingrate et fonctionnelle a américanisé le paysage. Les anciennes communes rurales périphériques sont devenues "suburbaines" avec les allées et venues des pendulaires. De moins en moins on "travaille au pays", on ne fait qu'y dormir et y vivre un peu le temps du "week-end". Pour la seule plaine de Valence, Malissard, Chabeuil, Beaumont lès Valence, Montélimar ou Beauvallon illustrent cette volonté des citoyens en quête de meilleure qualité de vie, tout en profitant des avantages de la ville. Par ces transformations, le couloir rhodanien a accentué cette image d'une Drôme qui "claudique" formule d'Alain Sauger cité plus haut.

Face à cet état de fait, l'arrière pays est-il pour autant condamné à devenir un désert drômois ?

Jean LOVIE

LE DESERT DRÔMOIS ?

L'arrière pays drômois (1) est-il devenu un vrai désert ? C'est ce que pourrait laisser penser la lecture de plusieurs articles récents.

"Un paysage positivement ruiné... le Diois, terre en péril", écrit le géographe Jean-Robert Pitte en 1987. Cinq ans plus tard le journaliste Jacques Mouriquand renchérit en évoquant "la solitude terrible des hauts plateaux, les silences des villages bientôt abandonnés... le Diois est pauvre à faire peur". La même année, le périodique la Vie du Rail décrit la ligne de chemin de fer de la vallée de la Drôme qui traverse "un no man's land romantique où les gares perdent leur nom et le voyageur ses repères".

Le désert à nos portes

L'on ne saurait évidemment nier que la déprise humaine fut sévère et continue depuis le milieu du XIXe siècle. En 1950, Diois et Baronnies comptent 20 000 habitants contre plus de 70 000 en 1831, une vingtaine de communes sont passées sous la barre des trente habitants. Rioms en conserve 16, Valouse 12, La Bâtie-des Fonds 11, la Fare 7. En 1974, Roger Landry publie son "Guide des villages abandonnés". Il appelle joliment la Drôme "le plus beau des départements mal connus de la France" et dresse la liste des villages et des hameaux où l'on peut acheter une maison ou une ruine pour une bouchée de pain : Cobonne, Lozeron, Saint-Benoît, Creyers, Menglon, Lesches, Réauville, Laborel...

A cette date, les communes rurales de la montagne drômoise n'ont plus que six habitants au km². C'est aussi la densité du Mali, guère plus que celles du Tchad (4 h au km²) et du Niger (5h au km²).

Ici, comme dans les autres régions de la "France du Vide",

l'hémorragie démographique s'est traduite par le dépérissement de la vie économique et sociale. La plupart des petites fabriques, qui assuraient l'indispensable double-revenu familial, ferment leur porte, comme la papeterie de Blacons ou l'usine textile de Saillans. Les autres vivent avec des effectifs réduits. L'agriculture, devenue l'unique activité de la plupart des communes, voit le nombre des actifs et la surface agricole utilisée diminuer comme peaux de chagrin.

Le déclin social accompagne le déclin économique. Dans les plus petites communes on assiste à la quasi disparition des équipements collectifs. L'école ferme en premier, faute d'élèves, suivie du bureau de poste. Commerçants et artisans disparaissent. Il faut désormais aller à la petite ville ou au bourg le plus proche, Bourdeaux ou Châtillon ou le Buis, pour trouver un pasteur, un curé, le percepteur, voire le secrétaire de mairie !

Au dessous d'un certain seuil, affirme le géographe Claude Meyzenc, le renouveau démographique et économique devient hautement improbable. C'est ce que semble prouver l'expérience malheureuse de Pennes-le-Sec. La reconstruction complète du village et l'installation d'agriculteurs italiens par un industriel grenoblois n'assurent qu'un éphémère renouveau. La population de la commune grimpe de 6 à 50 habitants dans les années soixante, mais retombe à une douzaine en 1990.

Le regain

Il convient aujourd'hui de nuancer fortement ce triste tableau. En cette fin du deuxième millénaire, l'arrière pays drômois connaît en effet de profondes évolutions qui vont toutes dans le sens de la stabilisation, voire du renouveau.

Le premier changement concerne la démographie. Dès le début des années cinquante, les deux petites villes montagnardes de Die et du Buis-les-Baronnies, dont la population s'était difficilement maintenue au cours du siècle écoulé, recommencent à progresser. Dans la décennie quatre vingt, le phénomène gagne les campagnes : entre 1975 et 1990, la population des montagnes drômoises augmente de 1500 habitants.

Certes, cette progression est fragile et intéresse encore essentiellement les bourgs et les communes des vallées. Durant la même période, les communes du Haut-Diois et des Hautes-Baronnies ont encore perdu une centaine d'habitants. Et un certain nombre de communes sont littéralement exsangues : la Bâtie-des-Fonds aligne 9 habitants permanents, Laux-Montaux 7, Aulan 5, Rochefourchat 2! Pourtant, il n'est pas interdit de penser que c'est là le début d'un véritable renversement de tendance.

Les raisons profondes de la stabilisation démographique confortent cette thèse. Dans tous les cantons, le bilan naturel reste largement négatif. Mais cette situation, qui traduit d'abord le vieillissement de la population, est peut être en train d'évoluer : "Baby boom dans le Diois... 95 naissances à la maternité de Die en 1995, 140 en 1996" titre triomphalement le Journal du Diois en janvier 1997. Et surtout les montagnes drômoises restent toujours attractives : en quinze ans, le canton de Saillans a accueilli 22 personnes supplémentaires, celui de Châtillon 30, celui de Rémuzat 68, celui de Die 377 et celui de Dieulefit 631.

Le deuxième changement concerne les activités. L'agriculture que l'on disait moribonde montre avec des effectifs réduits mais des moyens et des idées modernes, une remarquable

capacité de résistance et d'adaptation. L'élevage des ovins de la race de Quint se stabilise autour de 170 000 têtes. A Gigors, à Aucelon, à Brette, on construit de nouvelles bergeries modernes et fonctionnelles. L'élevage des chèvres connaît une véritable renaissance, sous l'impulsion de chevriers venus de la ville. La culture des plantes aromatiques lancée par Ducros dans les Baronnies, est en pleine expansion, malgré les déboires de la lavande. La Drome se place au premier rang des départements français pour le thym, la sauge ou la sarriette. Sur plus de 1200 hectares, la Clairette de Die et les vins de Châtillon en Diois poursuivent leur progression. Ils assurent une aisance certaine aux adhérents de la cave coopérative de Die et aux viticulteurs de la vallée qui construisent à Vercheny, Pontaix ou Saint Roman de nouveaux chais le long de la RD 93.

Le renouveau des marchés, à Saillans, à Die, au Buis les Baronnies exprime bien la transformation profonde de l'agriculture. On y trouve désormais une large gamme de produits locaux de qualité : picodons et fromages de brebis de Barnave et de Cobonne, volailles fermières de Crest, foies gras du Val Maravel, pâtisseries artisanales, légumes "*bio*"...

Le tourisme, se diversifie enfin et s'adapte aux demandes nouvelles. La montagne drômoise offre de larges possibilités de loisirs sportifs ou de plein air. Les stations de sports d'hivers du col de Rousset et de Valdrôme accueillent une clientèle familiale. Les sites de vol libre se multiplient, à Luc en Diois ou Mévouillon. Les randonneurs à pieds à cheval ou à VTT sont de plus en plus nombreux à fréquenter des hébergements en pleine rénovation. Canoës et rafts descendent la rivière Drôme, voire la Roanne. Les sites d'escalade d'Omblyze de Saoû ou de Buis les Baronnies, les

canyons de la Gervanne ou du Bez font la joie des spécialistes. Tourisme vert et agrotourisme sont désormais à l'ordre du jour et l'on parle du développement du climatisme déjà bien présent à Dieulefit...

Nombre de ces innovations sont le fait de néo-ruraux venus de l'extérieur de la région, assez souvent même de l'Europe du Nord-ouest. Une Hollandaise crée à Bellegarde-en-Diois un restaurant végétarien et macrobiotique. Un Allemand dirige l'Office du Tourisme de Die. Un Hollandais publie à Ponet un journal... en occitan (*Lou Pitron*). Un Suisse développe à Gigors une entreprise qui travaille les plantes aromatiques et emploie plus de quarante personnes.

L'habitat lui-même s'en trouve modifié. Des dizaines de fermes qui étaient destinées à une ruine plus ou moins rapide ont été transformées en résidences secondaires pour des citadins de Paris, Bruxelles, ou Amsterdam. Les villages perchés, qui avaient été désertés par les autochtones partis à la ville ou plus bas dans la vallée, ont été réinvestis dans les années soixante et commencent à revivre. Le vieux Beaufort, totalement abandonné dans les années soixante dix, compte aujourd'hui cinq foyers permanents, et dix résidences secondaires de Marseillais...

Les raisons d'espérer

Sans prétendre fermer un dossier qui mériterait d'amples développements et une grande finesse d'analyse, nous voudrions conclure sur trois idées positives.

En premier lieu, les montagnes drômoises restent très humanisées. Quoique peu nombreux (8,5 km² pour l'ensemble des campagnes du Diois et des Baronnies, moins de 4 en montagne), les hommes sont présents partout. Les zones véritablement vides sont très rares, sauf peut-être autour de la Servelle de Brette ou dans le triangle Beaufort-Pontaix-Sainte Croix où existent des espaces de 20 à 25 km² sans âme qui vive. Finalement, on peut estimer que l'arrière-pays drômois a retrouvé sa population de la fin du XIV^e siècle qui vit lui aussi, comme dans la période récente, un certain nombre de villages disparaître et le terroir cultivé se rétracter.

Ce mouvement de déprise, qui paraît être arrivé à son terme, s'inscrit aujourd'hui dans une évolution beaucoup plus ample d'urbanisation et de mondialisation de notre société. Quelques journalistes ou aménageurs, souvent plus proches de leur ordinateurs que des êtres humains, affirment qu'il en résulte une sorte de banalisation, d'uniformisation, des campagnes sur la modèle urbain. Ils se trompent : notre société actuelle est urbaine, mais l'espace reste rural. Et dans les villages et les fermes de l'arrière-pays drômois, les mentalités sont toujours très profondément liées à la ruralité. Evidemment, le rythme des saisons et des jours, la rigueur de l'hiver et de la *tube*, les rites de la chasse, du braconnage et des cueillettes échappent aussi bien au touriste belge du mois d'août qu'à l'universitaire pressé. Et comment évaluer le poids des dynasties familiales, le rôle des réseaux discrets d'entraide et des groupes informels de convivialité, la vigueur de la religion protestante et des convictions politiques ou la puissance des *matadors* ?

La montagne est secrète, et les nouveaux-venus en ont fait souvent l'amère expérience. Pourtant, il existe aussi de véritables adoptions : en 1995 c'est une femme, ancienne élève de l'Ecole des Chartes devenue chevrrière qui a été élue maire de Cobonne...

Car en définitive, le plus frappant est peut être l'attachement des hommes de l'arrière-pays, qu'ils soient des autochtones ou des *greffés*, à leur terroir, c'est-à-dire à leur commune. Malgré l'idéologie dominante en la matière, les efforts des technocrates et les exemples de nos voisins européens, les Drômois de la Montagne répugnent à voir disparaître le maillon élémentaire de leur cadre de vie. Les regroupements de communes se comptent sur les doigts d'une seule main : Eygluy s'unissant à l'Escoulin en 1971, le Pilhon, la Bâtie-Crémezin et Fourcinet formant le Val Maravel en 1972, Boulc annexant Bonneval puis Ravel-et-Ferrers en 1974, Recoubeau fusionnant avec Jansac en 1976.

Aujourd'hui, si la plupart des élus et une partie de la population ne sont pas hostiles aux organismes nouveaux qui tentent de regrouper les moyens et les énergies (parc régional, districts d'aménagement, communautés de communes, sivois), tous apparaissent jalousement attachés à leur propre commune.

Il y a là plus qu'un simple lien sentimental. Mais peut-être bien la volonté tenace de maintenir, en attendant des temps meilleurs, cette cellule de base qui plonge, à travers les paroisses du moyen âge, et les *pagi* romains, jusqu'aux racines mêmes de l'installation des hommes dans les montagnes de la Drôme, il y a plus de cinq mille ans. Au fond, une belle leçon de pérennité et, pourquoi pas, d'espérance !

Jean-Noël COURIOL

(1) Nous entendons par ce terme les territoires en amont de Crest, de Nyons et du Buis-Les-Baronnies. Le Vercors drômois mériterait une étude particulière.

Il n'est pas possible d'évoquer dans ces Cahiers du 40ème anniversaire toutes les réalisations qui ont profondément modifié l'environnement industriel, économique et culturel de la Drôme. Nous en avons choisi deux, particulièrement exemplaires.

Le CEA de Pierrelatte, dont les retombées économiques et démographiques ont été considérables pour le sud du département.

Le renouveau de l'enseignement supérieur à Valence qui permet à près de 3000 étudiants drômois de rester dans le département sans avoir à s'expatrier.

PIERRELATTE ET LE NUCLEAIRE

ou l'histoire d'une usine d'enrichissement d'uranium

1957-1997...40 ans durant lesquels la France et, pour partie, la Drôme, ont vécu la grande aventure du *nucléaire* et plus particulièrement de la mise au point du développement et de la réalisation industrielle du procédé *d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse*.

1958. Les études sont exposées par la France à la Conférence de Genève ; elle rencontre un refus total de dialogue de la plupart des autres puissances atomiques comme de la part de l'Europe des Six. Le gouvernement du général De Gaulle décide alors que la France construira, seule, une usine d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse. Cette usine sera implantée à Pierrelatte.

19 avril 1967. Le premier lingot d'uranium enrichi à plus de 90 % en U235 est produit à la satisfaction générale.

1997. La décision est prise d'arrêter ces usines. Pourquoi ?

Avant de répondre à cette question et d'envisager l'avenir, j'ai pensé, ne serait-ce qu'à titre historique, qu'il pouvait être utile de dire en quelques mots ce qu'était cette usine de Pierrelatte qui, à l'époque, a représenté le chantier le plus important de France sinon d'Europe.

D'abord, qu'est ce que l'uranium ?

Dans la nature, il n'existe qu'un corps susceptible de subir la fission, c'est à dire de voir ses noyaux cassés par des particules dégageant une énergie considérable, c'est l'uranium (U). Il possède deux isotopes principaux de masse atomique, l'un 238 (U238), l'autre 235 (U235). Le premier n'est pas fissile dans un réacteur, mais par capture d'un neutron et émission d'un rayonnement *béta*, il donne naissance au plutonium 239, qui est un élément fissile artificiel.

Seul l'isotope U235, produit naturel, est susceptible de subir la fission. Dans le minerai, cet isotope se trouve dans la proportion de 0,7 % alors que l'isotope U238 existe dans la proportion de 99,2%, le complément à 100 % étant fourni par plusieurs autres isotopes secondaires.

L'enrichissement de l'uranium en U235 consistera donc à modifier cette composition naturelle et obtenir une concentration en U235, élément fissile, supérieure, à savoir 3,5 % pour les réacteurs de puissance de nos centrales nucléaires et plus de 90 % pour les usages militaires.

Comment enrichit-on l'uranium en U235 ?

En préalable, il est intéressant d'indiquer que tous les procédés d'enrichissement utilisés mettent en jeu le seul composé gazeux de l'uranium existant dans des conditions acceptables : l'hexafluorure d'uranium (UF₆). Dans ce composé, seul l'uranium ayant des isotopes, et le fluor n'en ayant pas, on se trouve donc en présence d'UF₆ 235 et d'UF₆ 238.

A l'origine, pour enrichir de l'uranium en U 235 fissile, les américains utilisaient trois procédés que je citerai pour mémoire : la séparation électromagnétique, la séparation par diffusion thermique, la séparation par diffusion gazeuse.

Plus tard, la Grande Bretagne réalisa une usine de séparation par ultracentrifugation, toujours en service.

Aujourd'hui se met au point en France, pour l'avenir, le procédé SILVA de séparation isotopique par laser de la vapeur atomique d'uranium.

En France, dès 1953, le parti de l'enrichissement par diffusion gazeuse est pris et les études débiteront au service des poudres puis au Commissariat de l'Energie atomique.

Qu'est ce procédé ?

Appliquant la théorie cinétique des gaz établie au milieu du siècle dernier, le procédé d'enrichissement par diffusion gazeuse consiste à faire diffuser le gaz UF₆ à travers des parois poreuses appelées "*barrières*" dont les pores, très petits, sont tels qu'il y en a plus d'un

milliard au cm^2 . Les molécules de UF6 235, les plus légères, auront alors tendance à franchir les pores le plus souvent du fait de leur différence de masse avec UF6 238.

Dans ces conditions, on constate que la vitesse de passage des molécules d'UF6 235 et d'UF6 238 est inversement proportionnelle à la racine carrée de leur masse moléculaire. Le gaz diffusé à travers ces barrières sera théoriquement enrichi d'environ 4 pour mille en U235.

En pratique, on fait donc passer le gaz dans les "barrières" alors disposées dans de longs cylindres verticaux étanches que nous appelons "diffuseurs". L'enrichissement obtenu en un passage n'étant pratiquement que de 2 pour mille, il sera nécessaire de recommencer l'opération plusieurs milliers de fois pour parvenir à un enrichissement de 90 %.

L'étage élémentaire d'enrichissement se compose de trois parties principales : le *compresseur* qui ramène le gaz de la pression basse à la pression haute, l'*échangeur* de température qui évacue la chaleur produite par la compression, enfin le *diffuseur* proprement dit.

Les étages sont groupés dans ce que l'on nomme une *cascade*. Là, le flux non diffusé appauvri d'un étage N est renvoyé à l'étage inférieur $N-1$, tandis que le flux diffusé enrichi est recomprimé et envoyé à l'étage supérieur $N+1$. La "*cascade*" fonctionne donc un peu comme une colonne à rectifier en continu : elle a une section d'enrichissement et une section d'appauvrissement dans lesquelles le flux à diffuser va en diminuant au fur et à mesure que la concentration en l'un des éléments augmente.

Idéalement, la taille de chaque étage devrait être rigoureusement adaptée au flux correspondant à sa position dans l'assemblage. A l'échelle industrielle, pour des raisons économiques, on a donc décomposé l'ensemble idéal en plusieurs unités. Les étages d'une unité sont tous identiques. Une unité, c'est une usine. A Pierrelatte il

y a quatre usines : l'usine *basse*, l'usine *moyenne*, l'usine *haute* et l'usine *très haute*.

Le site de notre usine est choisi.

Le procédé industriel est connu.

Maintenant vont commencer les problèmes et nous devons avoir une pensée pour ces hommes et ces femmes, ingénieurs, techniciens, ouvriers qui participèrent à la réalisation d'une telle installation.

Il ne faut pas, en effet, oublier qu'au départ chacun se trouvait, pour ainsi dire, devant une page blanche...et, suivant sa position, devait tout inventer, tout concevoir, tout apprendre. Car nous ne recevions aucune aide de personne (et, encore moins, des américains).

Pour donner une idée de l'importance des problèmes rencontrés; voici

quelques caractéristiques de l'usine de Pierrelatte

Pourquoi Pierrelatte ? Il fallait disposer de vastes terrains : 350 hectares étaient à disposition. Il fallait disposer d'une source d'énergie propre et suffisamment abondante : le complexe hydro-électrique de Donzère-Mondragon nous offrait la Centrale de Bollène. Il fallait disposer d'une grande quantité d'eau : nous avons le canal et une nappe phréatique très importante.

Maintenant les problèmes commencent.

La constitution d'une plate-forme de 200 ha nécessite l'enlèvement et le transport de 500.000 m3 de terre et d'alluvions et un remblai de 1.000.000 m3 de grave, la construction de 5 km de canaux à ciel ouvert pour assurer le drainage ; enfin, l'aménagement d'un réseau routier dépassant 30 km.

Sur cette plate-forme vont s'élever les bâtiments des usines et de leurs annexes.

Pour l'histoire, ce chantier a été ouvert en 1960.

Les usines.

Ce sont quatre bâtiments disposés en U. L'usine basse, d'une surface de 50.000 m², celle de la Place de la Concorde à Paris ; l'usine moyenne, d'une surface de 30.000 m², l'usine haute et l'usine très haute.

L'ensemble couvre 12 ha par niveau de plancher (il y en a trois).

Il faut ajouter l'usine de récupération et d'élaboration, dernier maillon de la chaîne où l'hexafluorure d'uranium enrichi en U235 est transformé en U-métal.

C'est dans cette usine que fut coulé, le 7 avril 1967, le premier lingot d'uranium-métal à une teneur en U235 supérieure à 90 %. J'ai eu personnellement l'honneur de présider à cette coulée en tant que responsable de cette usine.

Dès les premiers travaux de construction de ces bâtiments, les ingénieurs sont confrontés à un ensemble de spécifications peu courantes dans le bâtiment, même industriel. Qu'on en juge !

Des caissons portés à une température de 70°C et dont les parois doivent être étanches thermiquement et phoniquement.

Une ossature de bâtiment suffisamment souple pour permettre une libre dilatation sans que naissent pour autant dans les structures des contraintes trop élevées

Une résistance à l'effet d'un séisme de force 8, correspondant à une accélération horizontale de 0,03G.

Enfin, dans les caissons, un plancher supportant les machines tournantes indépendant du bâtiment et reposant sur des fondations particulières par l'intermédiaire d'appuis antivibratiles.

Le matériel.

Nous pouvons maintenant réaliser ces installations dont le matériel doit répondre à des exigences inconnues jusqu'à ce jour dans l'industrie courante.

Comme déjà évoqué, la clef de la diffusion est la "barrière".

Celle-ci doit être parfaite. C'est elle qui détermine la taille des diffuseurs, les taux de compression des compresseurs, les dimensions des échangeurs de chaleur.

D'autre part, les propriétés chimiques de l'UF6 obligent à prendre des dispositions tout à fait particulières. En effet, ce corps se décomposant au contact des produits hydrogénés en donnant un dégagement d'acide fluorhydrique (HF), il nécessite des installations absolument étanches vis à vis de l'air toujours plus ou moins chargé d'humidité. Par ailleurs, l'obligation de lubrifier les arbres des compresseur impose d'interposer un barrage d'azote entre la partie huile et la partie UF6. Ce système équipe les compresseurs des trois premières Usines.

Par contre, les compresseurs de l'Usine très haute sont complètement étanches : le moteur électrique baigne complètement dans l'UF6 et tourne sur "paliers fluides". Enfin, les propriétés physiques de l'UF6 ont compliqué la construction de ces compresseurs : la vitesse du son dans l'UF6 est d'environ 95 m/sec au lieu de 340 m/sec dans l'air d'où des compresseurs supersoniques.

L'UF6 a tendance à se décomposer au contact de certains métaux ce qui a conduit à choisir comme matériaux de base un alliage d'Aluminium. Ainsi, 12.000 tonnes de cet alliage furent nécessaires pour la fabrication de tout ce matériel et des tuyauteries (c'était le double de la consommation annuelle nationale en 1960).

La conduite de ces usines, quant à elle, a été centralisée dans une seule et unique salle de conduite. Un ordinateur de grande puissance reçoit et traite en temps réel les informations de quatre ordinateurs locaux - un dans chaque usine - lesquels scrutent et analysent les informations locales utiles "tout ou rien" (toutes les 10 secondes) et "analogiques" (toutes les trois minutes).

La complexité de ces usines ajoutée à notre inexpérience nous avaient amenés à envisager au départ des règles de maintenance systématiques très sévères. Pour les compresseurs, qui sont plusieurs milliers, une tenue de 25.000 heures, c'est à dire trois ans, avait paru raisonnable... nous avons atteint 150 000 heures... !

L'acquis technique considérable apporté par la construction puis l'exploitation de cette usine alors à vocation militaire permit, dans les années 1970, de construire avec succès l'usine d'enrichissement par diffusion gazeuse à échelle européenne, Eurodif, toujours en service à ce jour et dont la puissance peut permettre l'approvisionnement en combustible enrichi à 3,5 % U 235, d'une centaine de réacteurs de puissance.

Pour l'histoire, le concepteur de cette usine était André Giraud, le maître d'oeuvre Michel Pecqueur, le premier Président du Directoire Georges Besse.

Pourquoi cette décision d'arrêt des usines de Pierrelatte ?

Déjà en 1981, je participai moi-même à l'arrêt définitif de l'Usine Basse et d'une partie de l'Usine Moyenne. Economiquement parlant, il n'était pas judicieux de poursuivre à grands frais la fabrication d'uranium enrichi à 3,5 % U 235, alors que l'Usine Eurodif voisine pouvait nous le fournir à un prix de revient très inférieur. La question ne se posait même pas !

En Mars 1997 ce sera donc l'arrêt total des activités d'enrichissement de l'Usine Cogema de Pierrelatte. Dès 1994, la Défense Nationale avait fait état de son intention de mettre un terme à la production d'uranium très enrichi. La décision est donc maintenant confirmée. Il semble en effet raisonnable de ne pas augmenter indéfiniment les

stocks de ce produit dont l'usage est purement militaire et dont les réserves, en métal comme en armes, peuvent paraître largement suffisantes pour maintenir actuellement opérationnelles nos forces de dissuasion.

Mais tout ce dont nous venons de parler est, en fait, le passé !
Quid de l'avenir ?

Pour ce qui est de l'Enrichissement de l'Uranium, nous avons actuellement en expérimentation le procédé "SILVA" d'enrichissement par laser de la vapeur atomiques d'uranium.

Apis, Anubis, Amon, Aster... sont les quatre derniers bancs d'essais installés à Pierrelatte par le CEA dans le cadre de ce procédé d'enrichissement. Ces unités devraient permettre, dès 1997, de démontrer la faisabilité de SILVA et en 2002/2003 de décider, éventuellement, la construction de la première unité industrielle. Cette technique, développée à la fois par les américains, les français et les japonais devrait en 2010 concurrencer les techniques actuelles d'enrichissement de l'Uranium par diffusion gazeuse et centrifugation.

L'intérêt de ce procédé ? Actuellement, l'enrichissement représente 2 % du coût du combustible et 10 % du coût du Kwh électronucléaire. Avec SILVA, on devrait pouvoir réduire d'un facteur 3 le coût de l'unité de travail de séparation (UTS) par rapport à celui obtenu avec les techniques actuelles.

Pour dire en quoi consiste ce procédé du 21ème siècle, je reprends textuellement la définition qu'en fait Bernard Bouquin dans le numéro 29 du journal "Les défis du CEA".

Il s'agit d'abord de réaliser autour de 3 000° C dans les meilleures conditions, l'évaporation de l'uranium métallique sous l'action d'un faisceau d'électrons. Apis permettra de préciser tant la configuration optimale du creuset contenant l'uranium que la forme de la tache du faisceau. Anubis permettra d'affiner la physico-chimie du processus et Amon de tester différentes dispositions de canons à électrons.

La vapeur d'uranium est ensuite "triée" dans un séparateur, où elle est soumise aux photons de lasers, accordés sur plusieurs longueurs d'onde bien précises qui sont ajustées en permanence par ordinateur. Seuls les atomes d'uranium 235, précisément recherchés, sont ionisés à cette occasion.

On est là au coeur du Procédé SILVA !

Il reviendra à l'installation Aster d'intégrer tous les progrès réalisés à partir de 1996, dans chacun des bancs d'essais. Sa capacité devrait se chiffrer en kilos d'Uranium enrichi et son fonctionnement durer plusieurs dizaines d'heures.

J'ai essayé en quelques pages de faire une sorte de synthèse du passé de l'enrichissement de l'Uranium montrant les problèmes rencontrés et alors résolus avec un succès démontrant la qualité de nos Chercheurs, de nos Ingénieurs et de notre Industrie.

Mais il faut améliorer et perfectionner sans cesse afin d'obtenir les résultats économiques toujours plus intéressants. Pour cela, l'avenir nous est largement ouvert.

Pierrelatte ferme ses usines d'enrichissement de l'uranium par Diffusion Gazeuse mais, nous venons de le voir avec SILVA, le nucléaire ne semble pas près de disparaître de ce site.

Jean BERTHON
Ancien Chef du Service Enrichissement de l'Uranium
à la COGEMA - PIERRELATTE

QUARANTE ANS de VIE UNIVERSITAIRE DANS LA DROME

ou le renouveau de l'enseignement supérieur

L'on serait, a priori, tenté de réduire ce rappel historique aux vingt-cinq dernières années, dès lors que le renouveau universitaire à Valence -et dans la Drôme - remonte très précisément à 1971. Ce serait, toutefois, oublier la création, en 1957 à Valence, d'une antenne de la Faculté Catholique de Droit de Lyon. Limités, il est vrai, à la préparation au diplôme de la capacité les cours avaient lieu au Foyer des Jeunes, rue Brunet, certains enseignants venant de Lyon, ou même de Valence et de Tournon. L'expérience ne devait durer que trois ans. Elle témoignait d'une volonté déjà avérée d'implanter dans le chef-lieu un embryon d'enseignement supérieur, par ailleurs suggéré ou réclamé par diverses autorités économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie, Jeune Chambre Economique), administratives (préfets) ou politiques. Toutes étaient en effet convaincues que le développement d'une cité et d'une région suppose l'existence d'un enseignement supérieur qui a le triple intérêt, au moins, d'attirer les cadres de l'industrie et du commerce, d'éviter la fuite des jeunes étudiants dans d'autres régions où ils préfèrent se fixer après l'obtention de leur diplôme et de permettre aux personnes de revenus modestes de poursuivre des études sur place, à moindres frais.

Deux chiffres donnent la mesure du spectaculaire développement de l'enseignement supérieur à Valence durant ces dernières vingt-cinq années :

Nombre d'étudiants du supérieur à Valence en 1971 :.....0

Nombre d'étudiants « « en 1995/1996:.....2.680

Il faut y ajouter les élèves des classes préparatoires (242, dont 26 du secteur privé), de l'I.U.F.M (200), de l'I.N.P.G. (27) portant l'ensemble des étudiants de Valence à plus de 3.100 (sans compter les effectifs des écoles d'art, d'infirmières. Il faut aussi compter les sections de techniciens supérieurs (B.T.S) qui se multiplient dans les lycées publics et privés de tout le département (Valence, Montélimar, Romans, Pierrelatte, Die, Crest, Bourg lès Valence,

Anneyron) et de l' Ardèche. Tous chiffres confondus, l'on estime à plus de 5.300 le nombre d'étudiants dans la Drôme et l'Ardèche pour 1996 (1).

Pour retracer les modalités de cette évolution, plutôt que de nous interroger sur ses causes, on peut diviser sommairement ce quart de siècle en trois périodes:

1971/1980 : le temps des pionniers.

1981/1990 : le renforcement des structures d'enseignement.

1991/1996 : le renforcement des structures d'accueil.

1. 1971/1980. Les pionniers : Faculté libre de droit et IUT:

A peine élue, la municipalité Ribadeau-Dumas (1971-1977) créait une faculté libre de droit à Valence, à l'instar de celle imaginée à Toulon dix ans plus tôt et dont s'inspirait le conseiller municipal délégué à l'enseignement supérieur, D.Fleuriot. Le 13 juillet 1971 étaient signés les statuts d'une association-loi de 1901.

Immédiatement pleuvaient les critiques, le comité départemental d'action laïque, les syndicats, le GAM (opposition municipale), la Fédération Cornec estimant inopportun le choix de la discipline et anormale la charge financière exclusivement municipale (50.000 F).

La faculté ouvrait ses portes aux étudiants de première année de capacité le 8 novembre 1971 dans des locaux, place de l'Université, qui avaient abrité l'Ecole d'art, ouverte en 1898, puis l'Harmonie municipale. Le bâtiment, aujourd'hui disparu, a fait place à une construction à l'architecture contestée.

A la rentrée suivante, s'inscrivaient les étudiants des deux années de capacité et ceux de première année de « licence » (Deug, aujourd'hui). Dès la rentrée 1973 la faculté comptait - outre la capacité - les deux premières années de Deug. Elle conservera ce

schéma pédagogique durant vingt ans.

En 1973 était affecté à la faculté un amphithéâtre de 500 places, fruit de l'aménagement de la salle de spectacles de l'Ecole Sainte-Marie, rue Louis Gallet (2), acquise par la ville.

Les effectifs devaient vite dépasser les pronostics ; le chiffre de 100 inscrits l'année de création doublera en 1973 et l'on comptera plus de 500 étudiants en 1975.

Dans le même temps, le député-maire Roger Ribadeau-Dumas multipliait les démarches pour permettre la naissance de l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.), inscrit au VIème plan.

Il ouvrait ses portes à la rentrée 1973 avec un seul département (Gestion des Entreprises et des Administrations), logé provisoirement par le C.E.S. Pagnol en attendant l'édification de bâtiments neufs, rue Barthélémy de Laffemas (3).

Ainsi, durant dix ans, la faculté libre de droit et l'I.U.T. ont-ils constitué les deux seuls éléments de l'enseignement supérieur à Valence et dans la Drôme.

2. 1981-1990 : Le renforcement des structures d'enseignement.

L'élection de Rodolphe Pesce à la mairie de Valence, où il assurera trois mandats consécutifs (1977-1983/1983-1989/1989-1995), ne devait en rien modifier l'ambition universitaire de la ville ; au contraire, la décennie permettra l'essor de l'enseignement supérieur auquel le Conseil général sera désormais associé.

En 1982, la Faculté libre de droit inaugurerait ses nouveaux locaux, aménagés dans la totalité de l'Ecole Sainte-Marie, rues du Général-Farre et Louis Gallet (4). L'année suivante, une convention

approuvée par décret du 11 août 1983 portant rattachement à l'Université Grenoble II (baptisée depuis lors "Pierre Mendès-France"), laissait espérer une « nationalisation » annoncée d'année en année mais sans cesse différée jusqu'en 1996.

L'I.U.T. ouvrait un deuxième département « *Techniques de Commercialisation* » à la rentrée 1983, puis un troisième, « *Génie Informatique* », en septembre 1989, après d'importants travaux d'extension.

En 1988, l'Université des Sciences Grenoble I manifestait son désir de se décentraliser à Valence pour y créer un Deug-A. Tout ira vite et bien pour cette discipline : inauguré en octobre 1989, le Centre « Joseph-Fourier » accueillait ses premiers étudiants à la rentrée 1990; en 1993 était créée une licence de sciences physiques.

Dans le même temps, en octobre 1989, s'ouvrait une préparation au Deug de Lettres modernes, précairement hébergée à l'Ecole Normale ; deux ans plus tard était créé le Deug L.E.A. (langues étrangères appliquées)

En 1991 était envisagée la création d'un Deug de Sciences Economiques qui « campera » provisoirement à la rentrée 1992 à la Faculté de droit qui renonçait à son qualificatif de « libre », générateur de confusion.

3. 1990-1996. Le renforcement des structures d'accueil.

Dès 1976, le Conseil Général de la Drôme s'était préoccupé de doter Valence d'équipements universitaires complémentaires. Logement, repas, vie culturelle et activité sportive des étudiants : tel était l'objet ambitieux du *Centre d'accueil et d'information des étudiants* (C.A.I.D.E.) installé rue André Lacroix, dans les locaux délaissés par les Archives départementales lors de leur transfert côté de la Manutention.

A la même époque était constitué le *Centre départemental de documentation universitaire* (C.D.D.U.), géré et hébergé par les Archives départementales.

L'Office H.L.M., auquel était confié le logement des étudiants, créait une cinquantaine de chambres en novembre 1982, puis 26 en octobre 1989.

Trois réalisations vont marquer ces cinq dernières années dans le domaine de l'environnement universitaire :

Le Centre de vie universitaire, rue Derodon.

Inauguré le 14 mars 1991, d'un coût de 33 MF, il est destiné avant tout à remplacer les deux restaurants du Centre social protestant et de la MJC du Polygone mais aussi à regrouper les services sociaux autour du C.R.O.U.S. qui succède au C.A.I.D.E.

La Médiathèque municipale, devenue « publique et universitaire »

Inaugurée en 1983, la Médiathèque qui, dans les locaux des Religieuses Trinitaires, avait remplacé la vétuste mais studieuse bibliothèque municipale de l'ancien palais épiscopal, faisait l'objet d'importants travaux de restructuration de mars 1991 à juin 1992. Pour un coût de 11,4 MF elle devenait le lieu de travail des étudiants, mettant à leur disposition des conditions et des moyens techniques enviables.

Latour-Maubourg.

La faculté des Lettres étouffait dans des locaux précaires ; la cohabitation Droit-Sciences Economiques, satisfaisante sur le plan pédagogique, ne pouvait perdurer en raison de l'accroissement des effectifs (La Faculté de droit obtenait de l'U.F.R. Droit de Grenoble à la rentrée 1993 la création de la licence, très souhaitée, augmentant

ses effectifs d'une centaine d'étudiants).

La municipalité décidait l'achat, réalisé en octobre 1993, du site militaire de Latour-Maubourg (5,7 hectares) pour 44 MF.

La partie nord de l'avenue de Romans du site, jusqu'alors affectée aux manèges équestres, faisait place à la première tranche de bâtiments accueillant 1.500 étudiants, sortis de terre entre l'été 1994 et l'automne 1995.

Oeuvre des architectes Fontes de Montpellier et Penel de Valence, la structure de verre qui abrite, notamment, deux amphithéâtres de 150 et 500 places aura coûté 25 MF. Elle est conçue de façon à permettre son raccordement aux deuxième et troisième tranches.

Désormais, les trois universités de Grenoble (*Fourier*, sciences, *Pierre Mendès-France*, sciences sociales et *Stendhal*, lettres) sont liées aux collectivités locales et départementales. Celles-ci ont créé une structure, l'Agence de développement universitaire, destinée à gérer les services communs inter-universitaires dans la Drôme et l'Ardèche et à favoriser le développement de l'enseignement supérieur dans les deux départements.

Hors de toute division partisane, le besoin d'enseignement supérieur a permis à trois maires successifs, Roger Ribadeau-Dumas, Rodolphe Pesce et Patrick Labaune, de créer, de développer et d'inscrire dans la durée « Valence, pôle universitaire » et de permettre ainsi à la ville de renouer avec la tradition dont on doit l'initiative en 1452 à un grand prince, Louis II, futur Louis XI.

Alain BALSAN

Doyen honoraire de la Faculté de droit

(1) « Atlas régional... » F.M.V.M. oct. 1995

(2) Cette salle est opportunément dénommée « Salle Jardin du Roy » en souvenir du jardin botanique rattaché à la Faculté de médecine qui dépendait de l'Université (1452/1792).

(3) En 1986, le nom de Roger Ribadeau-Dumas a été attribué aux bâtiments de l'I.U.T. en mémoire de la part qu'il avait prise dans la création de l'établissement.

(4) Le coût des travaux, 2.860.000 F, était réparti entre la ville (37 %), les départements de la Drôme et de l'Ardèche (25 % et 13 %) et la Région Rhône-Alpes (25 %).

Portraits



LE JUGE DE PAIX

C'était un homme passionné, en conséquence de quoi il se livrait avec passion à ses activités domestiques, à savoir : la canasta, le pastis, les jeunes filles (de quinze ans maximum) et le piano dont il jouait en virtuose. Toutefois, si la pratique du pastis ne gênait pas encore la souplesse de ses doigts, elle atténuait quelque peu sa dextérité à l'égard des jeunes filles. Il devenait de ce fait, par compensation, chaque jour meilleur pianiste.

Par un nécessaire besoin d'équilibre, il exerçait son activité professionnelle avec une nonchalance déjà versée dans la paresse. Mais ce laisser-aller qui bouchait les dernières perspectives de sa carrière n'altérait en rien sa sérénité, pour une simple raison : il n'avait aucune ambition.

Les plaideurs l'ennuyaient, les avocats le fatiguaient, ce qui tout de même semblait regrettable car il était juge de Paix - Juge de Paix de Montélimar, Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Il rendait la justice à Pierrelatte et à Saint-Paul le deuxième vendredi de chaque mois. Ce jour-là, il quittait Montélimar vers trois heures du matin...à pied ! Il disait à l'arrivée « *Je me rends ici pedibus con jambonneaux afin de rendre la justice. Voilà pourquoi à l'arrivée je suis moi-même rendu* ». Naturellement, cet homme avait le profil du solide marcheur. Grand, maigre comme un tranche-lard, il évoluait sur des membres inférieurs beaucoup plus longs que le reste de son corps, tête et chapeau compris. Le chapeau ! Il fallait bien le prendre en compte pour établir la mesure. Cet accessoire en feutre marron, pourvu d'un large bord que décoraient des auréoles blanchâtres agrandies par la sueur des longues marches, faisait irrémédiablement partie du personnage dans son aspect familial. En revanche, notre homme le quittait durant les audiences, attitude logique puisqu'il devenait alors « Monsieur le Juge », c'est à dire

« quelqu'un d'autre », momentanément éloigné du pastis, de la canasta et du reste.

Il arrivait à la mairie de Pierrelatte (Place Xavier-Taillade) au milieu de la matinée, juste à temps pour entrer dans son rôle officiel. Dans le vestiaire, à côté du placard à balais, il disposait d'une armoirette où l'attendait ce qu'il appelait son « déguisement ».

Il revêtait sa robe et se dirigeait vers la salle dite « des mariages ». Là, il prenait possession du large fauteuil en remuant son maigre derrière de gauche à droite et de droite à gauche afin d'en explorer tout le confort. En cet instant il regrettait probablement de ne pas être plus gros, ce qui lui eut permis d'investir la douceur du velours en sa totalité. Une fois installé, il poussait un long soupir où s'exprimait déjà son impatience. Néanmoins, il restait calme car s'il ignorait le détail des affaires et s'offrait un petit somme durant le discours du greffier, en revanche, il savait que mon père (son expert préféré) avait griffonné au bas de ses rapports, comme d'habitude, quelques phrases au crayon (que l'on gommerait plus tard), lesquelles constituaient ne plus ni moins que des conclusions en forme de jugement.

A midi, il arrivait chez nous. Ma mère lui servait cinq ou six pastis qu'il buvait en marchant autour de la table dans la salle à manger, le chapeau toujours emboîté sur le crâne. Or, comme il gardait en lui un rien de bonne éducation, il priait ma mère de l'excuser de rester ainsi coiffé. Et il marchait, et il marchait...A ce grand « sifflet » (comme le surnommait mon père) les trente kilomètres du matin n'avait pas apporté une ration de fatigue suffisante. Il éprouvait le besoin de rattraper le temps gaspillé à rester assis pour rendre la justice, c'est à dire, selon lui, à ne rien faire.

Après le repas, il se dirigeait vers le salon, s'asseyait sur la banquette devant le piano, laquelle craquait d'émotion, non à cause du poids mais parce que les souliers, emmanchés de jambes trop

longues raclaient le piétement. Le juge commençait à tapoter les touches pour « chauffer » l'ivoire. Après quoi il se lançait dans l'exécution toujours brillante de quelque page de Liszt. Pour cela, bien sûr, il gardait son chapeau mais d'autres fois un miracle se produisait...à cause de Chopine. Ah, Chopine! Lui seul pouvait provoquer une telle révolution. Le juge abordait son « dieu » avec un incroyable respect au point de se découvrir en s'exclamant : « Chapeau Chopine! » et il entamait une ardente « Polonaise », le regard fixé sur son galure posé devant lui au sommet du piano. Il semblait dire à Frédéric : « Eh, tu vois quel sacrifice je fais pour toi ! »

Mon père venait l'avertir : « Holà, mon ami Judex, vous oubliez Saint Paul-Trois-Châteaux ! Allons, assez travaillé du chapeau! Je vous emmène en voiture! Le juge, d'un geste vif, s'emparait de son feutre en jetant un regard soupçonneux comme si mon père projetait de lui voler son outil de travail.

Lorsque j'eus dix-huit ans, mon permis de conduire et une 4 CV à ma disposition, mon père me concéda le privilège, pendant les vacances, de conduire moi-même le juge à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Judex me disait : « Ah, comme il est pénible pour moi de me déplacer en restant assis, d'autant plus que ce soit je serai condamné au supplice de l'autocar pour le retour! Passons donc par le Val des Nymphes! Je veux m'assouplir les péroniers ».

Mais ici, Judex donnait du bonheur à ses jambes d'une manière statique. Nous nous attardions, parfois durant une heure, à la source du Rieu. Monsieur le juge quittait ses chaussures et des chaussettes puis retroussait les manches de son pantalon jusqu'aux genoux à la façon d'un pêcheur de crevettes. Qui n'a jamais vu un juge de Paix planté au milieu d'un petit bassin, avec de l'eau à mi-mollets, ne peut imaginer combien apparaissaient, en ce temps, robustes et musclés les piliers de la justice. Les poils noirs situés au ras de l'eau

s'aggloméraient en longues virgules qui se coulaient à l'horizontale et flottaient comme des algues. Monsieur le juge subissait alors un accès de lyrisme et improvisait des vers qu'il déclamaient sur un ton de théâtre. C'étaient de misérables alexandrins de mirliton mais, tout de même, corrects. Je vérifiais leur exactitude en comptant sur mes doigts : 1-2-3-4-5-6 / 6-5-4-3-2-1... Parfait ! Il évoquait les oiseaux, les feuillages, le gazouillement du ruisseau. Moi, je lui donnais la réplique au moyen d'alexandrins de même qualité, peu harmonieux mais impeccablement rythmés.

Mais tout à coup je me taisais, admiratif, l'imagination coupée court. Le juge, quittant feuillages, oiseaux et gazouillis se souvenait que nous nous trouvions au val des Nymphes. Les Nymphes ! Le rythme se mettait à bégayer pour cause d'émotion. C'est avec des couleurs de chair émue, des nuances roses et des reflets lactescents que le juge évoquait la nymphe nue de ses plus beaux rêves : « Une petite belle et de quinze ans âgée » - Il précisait bien ce détail-

Oui ! J'ai vu, moi, un juge de Paix en tenue de poète, les pieds dans l'eau glacée mais la tête (et le chapeau) en état de surchauffe. Et je l'ai entendu divaguer sur les eaux d'un lyrisme autrement plus naturel que celui des grincheux que nous étudions alors en classe...

Mais le temps s'écoulait. Timidement je disais : « Monsieur le juge, eh, Monsieur le juge ! On nous attend à Saint-Paul. Nous sommes très en retard ». Il me répondait : « Ah, mon petit Pierre, écoute-moi ! Si les gens sont assez couillons pour venir se disputer devant moi, qui me moque éperdument de leurs enfantillages, alors... Ils seront bien assez couillons pour m'attendre un quart d'heur de plus ! »

Pierre SOGNO

Nota : Ce personnage de la Drôme du sud a réellement existé. Il s'appelait Emile Triaire.

IL ETAIT UNE FOIS ... TROIS SOEURS

Parisienne de naissance, mariée depuis 57 ans au descendant d'une vieille famille romanaise, Frédérique Bon est devenue, au fil du temps, totalement dauphinoise de coeur. Elle nous décrit ici son enfance et sa jeunesse dans le milieu de la haute couture, et l'extraordinaire réussite de sa grand'mère, Marie Gerber, une des trois célèbres soeurs Callot.

« Il était une fois trois soeurs... » Si je commence ainsi c'est qu'il s'agit bien d'un conte de fées.

Marie, Marthe et Régina sont les trois filles de Jean-Baptiste Callot, peintre de talent et professeur de dessin, originaire d'Aurel, petit village Vauclusien au pied du Mont Ventoux. Elles sont nées, au milieu du XIX^e siècle, à Paris, rue d'Aboukir, où leur mère la ravissante Marie-Julie, tient un magasin de dentelles. Rien d'étonnant à cela, puisqu'elle vient de Craponne-Sur-Arzon, non loin du Puy, et que la mère de son époux, était née du côté d'Alençon.

Bientôt Jean-Baptiste Callot loua pour ses filles un modeste commerce place de la Trinité. En 1879 la mode était à la guipure, à l'Irlande, au point de Venise et au point de Chantilly « français » ; tout cela, fait à la main. Très vite, leurs bonnets, corsages, cache-corsets, et « Tea-gowns » connurent un très grand succès auprès des Parisiennes de la bourgeoisie industrielle et financière, ainsi qu'auprès de quelques Américaines raffinées.

En 1881, pendant que ses soeurs continuaient à s'activer dans la boutique, Marie, l'aînée, entra en apprentissage chez Rouditz, le bon faiseur. Pendant neuf ans, elle y apprit tous les secrets de ce métier prestigieux, la haute couture.

En novembre 1895, les « trois petites rousses » s'installèrent avec un certain éclat au 24 rue Taitbout. Elles passèrent de 200 à 600 ouvrières et employées. Elles devinrent Mesdames Callot-Soeurs.

Toutes trois s'étaient mariées mais, hélas, se retrouvèrent veuves, encore assez jeunes, avec des enfants à élever. Marie avait cinq enfants : trois garçons et deux filles. Je suis la fille cadette de son fils aîné Pierre.

Ma grand-mère, veuve inconsolable, ne se remaria jamais, et se consacra toute entière à son métier et à sa famille : enfants et petits-enfants qu'elle adorait.

Au premiers jours de l'année 1914, à l'angle de l'avenue Matignon, et de la rue de Ponthieu on vit se terminer un chantier gigantesque et se dresser un immeuble de six étages.

Expropriées de la rue Taitbout par la prolongation du Boulevard Haussman, les soeurs Callot avaient décidé de transporter dans ce quartier des Champs-Élysées, qui devenait à la mode, leurs ateliers de robes, manteaux, fourrures, linge de maison, etc., etc... Au cinquième étage, un bel appartement avec une vue unique sur tout Paris, était préparé pour mes parents, Pierre et Marguerite. C'est là que je suis née en 1920, 17 mois après ma soeur Véronique, et quatre ans avant notre frère Antoine.

Retardée par la guerre, l'inauguration eut lieu en 1916, geste de confiance en l'avenir, que le journal « Vogue » américain jugea très courageux et très élégant.

La maison des trois soeurs Callot était vraiment devenue, la première maison de haute-couture de Paris, auprès de Lanvin, Worth, Doucet, Paquin etc, etc... avec de multiples succursales Nice, Biarritz, Le Touquet, Londres, Buenos-Aires.

Un autre fils de Marie Gerber, Jacques, s'occupait des parfums, aux noms poétiques « l'oiseau bleu , la fille du roi de chine, mitzouko etc... »

Leurs clientes portaient des noms prestigieux ; depuis l'impératrice Sissi aux tenues d'amazone signées Callot-Soeurs ; de la reine d'Espagne à la duchesse de Guise, de Julia Barthes à Eve Lavallière; d'Yvonne Printemps à Mary Marquet, et à la merveilleuse danseuse espagnole Argentina.

En 1920, Marthe mourut ; Régina se retira des affaires, ma grand-mère dont la santé avait été altérée par une grave opération partagea la direction de la maison avec son fils aîné Pierre et sa femme Marguerite.

Ma grand-mère habitait une maison de rêve à Saint-Cloud, dans le parc de Montretout, mais elle passait toutes ses journées Avenue Matignon et je n'avais pas de plus grand bonheur que de descendre dans son bureau. Assise à ses pieds au bord de la grande table basse sur laquelle les marchands de tissus déployaient leurs pièces, j'essayais d'anticiper son geste, qui écartait à droite les merveilles de la nouvelle collection et repoussait à gauche ce qui ne convenait pas, et j'étais ravie quand mon choix coïncidait avec le sien.

Je garde de ma grand-mère des souvenirs très précis, et une immense admiration pour son oeuvre et pour le fait que même au sommet de sa gloire, c'est sa famille qu'elle a toujours privilégiée.

A sa mort, en 1927, mon père lui succéda avec l'aide de ma mère. Il sut maintenir dans la maison l'esprit artisanal et familial. Il connaissait bien tous les membres de son personnel et se penchait sur leurs problèmes, et prenait des initiatives sociales très en avance sur son époque. C'est ainsi que dès 1920, il existait à la maison Callot Soeurs un restaurant d'entreprise où, pour un prix modique, ouvrières et employées pouvaient avoir un bon repas chaud dans un cadre agréable. Mon père avait aussi organisé un système de vacances familiales, précurseur des congés payés sur une plage de la Somme.

Comme du temps de Marie Gerber, la Sainte Catherine restait une grande fête dans la couture et tout le personnel ; ouvrières, employées, techniciens, livreurs, y participait et se costumait selon un thème choisi, chaque année différent. Les marchands de tissus, fournisseurs de la maison offraient les métrages, et les ateliers y travaillaient en grand secret. Naturellement, nous les petits enfants, avions notre place, et notre rôle dans les tableaux vivants.

Pierre Gerber fut président de la Chambre Syndicale de la haute couture parisienne à la suite de Jacques Worth , et jusqu'à la guerre de 1939. Il créa l'école supérieure de la haute couture, véritable centre de formation continue qui permettait aux "arpètes" de gravir tous les échelons de la profession jusqu'aux postes enviés de "premières". Tout en travaillant avec son ami le peintre Maurice Leloir, il fonda le Musée du Costume et commença à rassembler les chefs d'oeuvre de l'élégance française.

Mon père était un peintre de talent, diplômé de l'école des beaux arts de Paris, élève de Jean-Paul Laurens, il était même "monté en loge" pour le prix de Rome. Il fut dans la couture un créateur prestigieux, et un patron juste et généreux.

En 1935, quand la crise frappa les industries de luxe, le bel immeuble Avenue Matignon fut loué par appartements. La maison de couture émigra au 37 puis au 41 de l'Avenue Montaigne non loin de la maison d'une de leurs anciennes premières, Madeleine Vionnet.

Après la guerre, la maison ne survécut pas à la disparition de Pierre et Marguerite Gerber.

C'est au seuil de l'immeuble du 41, avenue Montaigne que le Ministre de la culture Jacques Lang a fait incruster une plaque en mosaïque pour que ne disparaisse pas totalement le nom de Callot-Soeurs, symbole de la réussite prestigieuse des "trois jeunes dentellières rousses".

En 1986, Marie-Josèphe Bossan accueillit une vingtaine de robes Callot Soeurs du début du siècle à la guerre de 39, qui furent exposées, dans le chœur de la chapelle du Musée de Romans accompagnées de chaussures de la même époque. ce fut un succès pendant plusieurs mois.

Pour écrire cet article, j'ai puisé dans mes souvenirs et dans les archives de ma famille. Je me suis inspirée aussi d'un très bel article d'Edmonde Charles Roux, dans le Figaro-Magazine du 14 septembre 1985 consacré à ma nièce Isabelle Huppert, arrière petite fille de la cadette des soeurs Callot, Marthe Bertrand. Ma cousine Lydie Chantrell, peintre de talent, petite-fille de Régina, a également écrit un livre intitulé "Les moires".

Frédérique BON
Présidente de l'Académie Drômoise
Petite-fille de Marie Callot

DE MULIERIBUS ILLUSTRIBUS...

Les hommes sont ainsi faits : la vertu les indiffère ! L'épistolière marquise ou la duchesse aimée des rois, sont présentes dans toutes les mémoires... Qui se souvient de Jeanne-Julie Mazade, femme au grand coeur et au grand mérite ?

Peut-être quelque castelneuvain des bords de l'Isère ou quelque bourcain des faubourgs de Valence ? Rien n'est moins sûr...

J'adresse mes remerciements à mon maître et ami Adrien Trahart-Tourtebatte, journaliste honoraire, qui a fait les beaux jours d'un grand hebdomadaire parisien. Amoureux de notre région et de son passé, il a exhumé d'un vieil almanach cet authentique discours prononcé par M. E. Scribe, directeur de l'académie française, dans la séance publique du 29 août 1844 sur les prix de vertu... Nantie de sa permission, je suis heureuse de le transcrire à l'intention des lecteurs des "Cahiers Drômois", tirant pour un temps de l'oubli, une femme exceptionnelle...

"Les actes de courage brillent au grand jour, ils éclatent à tous les yeux... Les vertus dont je vais vous parler se cachent et il faut aller les chercher... Si elles sont trahies, c'est par le pauvre qu'elles ont secouru, par l'orphelin qu'elles ont recueilli, par le malade dont elles ont pansé les plaies... C'est la reconnaissance qui seule les dénonce à notre admiration.

Telle est dans les communes de Bourg-les-Valence et de Chateauneuf-d'Isère, département de la Drôme, une pauvre femme qui est l'institutrice et la providence du Canton. C'est Julie-Jeanne Mazade. A peine a-t-elle même de quoi de vivre, et elle porte secours à tout le monde... Sa bienfaisance a su se créer des

ressources, non pour elle, mais pour les autres. Son humble chaumière s'est transformée en hospice et en salle d'asyle.

Y a -t-il un malade dans le village Jeanne va à Valence chercher un médecin. Les médecins ne refusent point Jeanne, ils viennent ! pour les soins à prodiguer, pour les nuits à passer, c'est Jeanne qui s'en charge ; et cette charité de tous les instants, ce dévouement constant, infatigable, tout le monde s'en étonne, excepté elle. C'est son droit, c'est son privilège ; tous les malheureux lui appartiennent. Une nuit, un grand bruit se fait entendre dans le village. C'est une pauvre femme dont le désespoir menace les jours de son mari, de ses enfants ; personne n'ose approcher. - Jeanne, Jeanne, venez ! ... et Jeanne accourt. Ses soins et l'ascendant de sa parole contiennent et calment cette malheureuse insensée qui bénit Jeanne comme si elle avait sa raison. Mais, ce n'est rien encore : cette femme ne peut rester au village, elle ne peut y être soignée. Il faut la mettre à l'hospice de Saint-Alban, près de Grenoble Mais, comment l'y conduire ? Du Bourg-lès-Valence à Grenoble il y a plus de dix-huit lieues. Dix huit lieues à pied ! car on n'a pas les moyens de voyager autrement ; et à chaque moment, les accès de fureur redoublent. L'insensée a tenté d'étrangler son vieux père et a déchiré avec ses dents la joue de sa soeur qui l'embrassait. Comment pendant dix-huit lieues, lui servir de compagne et de guide ? Qui oserait tenter ? - Moi, dit Jeanne, je partirai... Et elle part ! Je ne vous parle point de ses jours qu'elle expose, je vous ai dit qu'ils appartenaient aux malheureux. Mais pendant ce long voyage, que de soins, que de patience, que de dévouement sublime ! On le conçoit pour son père ou pour son enfant ; mais pour un étranger ! Ah ! c'est que pour Jeanne, il n'y pas d'étranger : tout ce qui souffre est de sa famille !

Et cette famille s'augmente chaque jour car la maladie envahit le pays. Il faut du linge, des médicaments ; elle les trouvera. Il y a à Valence, un homme qui a compris le dévouement de Jeanne et qui est digne de s'associer à ses vertus. Cet homme, dont nous trahirons le nom, c'est le docteur Salet. C'est à lui que Jeanne a recours ; et forte de ses conseils et de son appui, elle court au chevet du pauvre et de l'ouvrier. Là ce sont des maladies longues et pénibles, elle les soigne ; contagieuses, elle les brave ; repoussantes, elle ne les voit pas. La charité ne voit rien... que l'infortune à secourir.

Là, c'est une jeune fille de huit ans, Joséphine Clerfont, atteinte d'un mal au pied tellement grave, qu'on juge l'amputation inévitable. Jeanne seule ne désespère point ; elle parcourt tous les jours l'espace d'une lieue pour venir panser la pauvre enfant, dont les parents habitent une cabane près de l'Isère ; et quand elle voit enfin son rôle et ses efforts insuffisants contre le progrès du mal, elle songe à sa providence, au docteur Salet qui seul sauvera la malade ; mais pour cela, il faut la conduire près de lui ; la lui amener tous les jours et le docteur est loin. Il demeure à Valence et la jeune fille ne peut marcher. Jeanne trouvera encore des moyens de transport. Sa charité est une puissance à laquelle chacun obéit ! Par un impôt volontaire qu'elle vient de créer, tous ceux dans le village qui sont assez riches pour avoir charrette, transporteront tour à tour à la ville, la jeune fille que Jeanne escorte et surveille à pied. Joséphine Clerfont n'est pas la seule à qui Jeanne a servi de mère. Elle avait déjà depuis longtemps, recueilli et pris à sa charge trois petites filles appartenant à des familles pauvres et nombreuses, lorsqu'au mois d'octobre dernier, un pauvre et malheureux fermier poursuivi par des créanciers impitoyables, se jette dans son désespoir sous les roues d'une voiture et meurt, laissant une femme enceinte et quatre enfants. Jeanne prend les quatre enfants ; elle les

élèvera ; comment ? Dieu y pourvoira. Car sa charité ne s'étend pas seulement sur ces enfants qui sont devenus les siens, mais sur tous ceux du pays qui, pendant que leurs parents sont à l'ouvrage, trouvent chez Jeanne un asile, des soins, de l'instruction et mieux encore, l'amour de Dieu qu'elle leur enseigne par ses paroles et par son exemple.

Vous vous demandez ainsi que nous, Messieurs, comment une pauvre femme, qui n'a d'autre bien que le produit de son aiguille, peut suffire à tant de bienfaits, et comment elle peut vivre. Hélas ! c'est à peine si elle vit, et les austérités des plus saints anachorètes n'égalent point les privations qu'elle s'impose..

Un magistrat de Valence, dont j'emprunte le récit, a rencontré dernièrement Jeanne, pâle et se soutenant à peine ; non que ce soit une femme qu'aucune douleur morale puisse abattre, mais elle cédait en ce moment à une faiblesse, à un anéantissement physique indépendant de sa volonté et de son courage et, pressée de questions, elle avoua enfin, avec une émotion qu'elle cherchait de son mieux à surmonter, mais que trahissaient de grosses larmes, qu'elle n'avait pas de quoi manger !

Quoi ! vous, Jeanne, qui avait séché tant de pleurs, vous pleurez ! Vous qui avez donné du pain à tant de monde, vous n'avez pas de quoi manger ! Ah ! que d'ici à quelques temps, du moins, ce mot cruel ne sorte plus de votre bouche. M. de Monthyon avait pensé à vous ; il vous avait devinée. Recevez ces 3 000 Fr. qu'il vous envoie. Et vous, pauvres enfants qu'elle a recueillis, malades qu'elle soigne, indigents qu'elle fait vivre , vous voilà riches pour quelques jours : Jeanne a trois mille francs.

Vous remarquerez, Messieurs, que toutes les passions, même celles du bien, portent avec elles un caractère d'exaltation. La vertu elle-même s'exagère ses devoirs, et ne croit jamais avoir assez fait pour les remplir".

Extrait de l'Annuaire du Département de la Drôme de l'an 1845.

Pcc

Marcelle Gambus

CES DROMOIS MECONNUS QUI ONT ILLUSTRÉ LA DROME

Tout le monde connaît Mandrin, le bandit bien-aimé, René Barjavel, le romancier des Baronnies, l'amazone Philis de la Charce et le facteur bâtisseur Ferdinand Cheval. Mais bien peu savent que la Drôme compte aussi, entre autres, un aérostatier, un Goncourt, un gouverneur des Indes, un général des galères, des explorateurs, des savants... et des martyrs. En voici quelques uns :

Au rayon *MYSTIQUES*, Marie-Anne Beguin, née à Bouvante en 1732 à l'ombre de la chartreuse du Val Sainte Marie. Baignée depuis l'enfance dans une atmosphère de ferveur religieuse, elle entre chez les Sacramentines de Bollène et y entraîne trois de ses nièces. La Révolution les en déloge, les réduit à la misère et finit par les guillotiner. Les bourreaux n'en reviennent pas du culot des petites nonnes qui meurent le sourire et la plaisanterie aux lèvres. Elles feront partie des 32 Martyres d' Orange béatifiées en 1925.

Dans un autre style, l'étonnant Alexis Mutson, pasteur protestant et guérisseur, qui posa un jour son sac d'exilé piémontais à Bourdeaux. On découvre alors non seulement un ministre attentif mais un distingué botaniste doublé d'un magnétiseur, en même temps qu'un historien, et un dessinateur de talent. Sa renommée atteignit même Paris, avec son "Histoire des Vaudois" qui lui ouvrit les portes des salons de la haute société protestante parisienne.

Au rayon *BRAVOURE*, le département a offert son lot de capitaines courageux, depuis Montbrun jusqu'au général Championnet, et même de marins, ce qui n'est pas banal, si loin des flots bleus.

Alexandre Romieu, lui, un Nyonsais du XVIIIème siècle, s'était engagé dans les armées de la République après avoir tâté de la Conciergerie pour cause d'opinion trop modérée. Aide de camp du général Championnet, il partit pour la Perse en qualité de chargé d'affaires auprès de Fath-Ali-Shah qui réclamait l'aide de "l'invincible Bounabarda" contre la Russie et la Turquie. Le charme français opéra aussitôt auprès des orientaux et la mission réussie d'Alexandre promettait d'assurer pour longtemps l'influence française dans la région. C'était oublier la perfide Albion... Le pauvre Alexandre y laissa sa peau, sans doute par empoisonnement ; la mission capota et l'Angleterre resta maîtresse du jeu, pour longtemps.

Plus près de nous, un autre Drômois reçut une mission difficile pendant la Seconde Guerre Mondiale : pilote de chasse, François de Geoffre faisait déjà des loopings à 17 ans et ne se sentait à l'aise que dans les airs et dans l'aventure. Officier pilote de chasse pendant la guerre, il participera à 125 missions, remportera plus de 10 victoires et surtout se battra au sein de la légendaire escadrille Normandie-Niemen, constituée par les Forces Française libres et intégrée à une division aérienne soviétique pour permettre à la France de se battre aux côtés des Alliés. Sorti vivant de l'aventure, François de Geoffre n'en continuera pas moins à voler, aux quatre coins du monde, pour les planteurs de caoutchouc d'Indochine comme pour les chercheurs d'or du Venezuela.

Au rayon *RESISTANCE*, on connaît bien sûr les ténors, généraux préfets envoyés de Londres, mais on a peu parlé d'Henri Faure, le héros du pont de Livron. Cet employé d'EDF, né à Bourg-lès-Valence, avait rejoint très vite la Résistance après la défaite de Juin 40. Agent de liaison, arrêté, évadé, responsable des parachutages

dans la Drôme et l'Ardèche, c'est lui qui reçut l'ordre de saboter le pont stratégique de Livron pour couper la retraite à la XIXe Armée allemande, pilonnée par l'aviation alliée après le débarquement en Provence. Henri Faure réussira avec une vingtaine d'hommes l'exploit de miner et de faire sauter le pont, à la barbe de l'ennemi posté à quelques mètres. Les conséquences du sabotage ? La pleine réussite de la "bataille de Montélimar".

On a encore moins parlé d'Angèle Ducros, la discrète Valentinoise qui eut le culot et surtout le courage de cacher derrière la façade de son commerce de vins un véritable Q.G. de la Résistance. Réfugiés cachés dans les étalages, armes et munitions stockées dans les fûts, boîte aux lettres et rencontres clandestines entre chefs résistants : Angèle avait un sens de l'accueil et un sens de l'organisation également développés. Trop beau pour durer longtemps : dénoncée et arrêtée en Mars 44, déportée, torturée elle reviendra quand même en Mai 45, mais portera au bras jusqu'à sa mort son numéro de matricule de prisonnière.

Au rayon *AVENTURE*, celles du Marquis de Courbon, soldat de fortune du XVIIe siècle, sont si romanesques qu'on a peine à y croire, d'autant plus qu'il fut le seul à les raconter à ses compatriotes ébahis, quand il revint au pays, riche et gentilhomme. Nicolas Bournard avait fui la maison paternelle de Châteauneuf du Rhône à 13 ans, sur un cheval volé à son frère, pour rejoindre l'armée. Sa vie est un vrai roman de cape et d'épée à travers les guerres et les cours de l'Europe, avec brigands, pirates, duels, intrigues amoureuses, évasions et hauts faits d'armes. Ces derniers, au moins, sont réels, si le reste de son histoire a été exagéré, car le Marquis de Courbon, c'est bien lui, mourut en héros au siège de Nègrepont le 20 août 1688 et fut décoré par la République de Venise.

Plus près de nous, Henry de Bouillane de Lacoste est lui aussi, à sa manière et en toute légalité, un capitaine d'aventures.

Parce qu'il était doué pour l'alpinisme, la géographie et le dessin, ce montilien né en 1867 intéressa les autorités militaires en quête de jeunes talents à la fois sportifs et intelligents : c'était l'époque de l'expansion coloniale et des explorations de l'Europe triomphante. Henry de Bouillane va sillonner, pendant près de quinze ans, l'Algérie et l'Indochine, le crayon à la main ... et l'oreille aux aguets, travaillant pour le futur chemin de fer mais aussi pour le renseignement. Après avoir été officier d'ordonnance du Président Loubet, il renoue avec le voyage en 1906. Mission exclusivement scientifique celle-ci, en Perse, Inde et Asie Centrale, d'où il rapporte une relation fort instructive et une collection de photographies de professionnel : il était passé avec aisance du dessin à la photo et ses clichés, les premières photos couleur de la Mongolie, paraîtront dans l'Illustration.

Au rayon *ECONOMIE*, la Drôme n'a pas à se plaindre : les Morin, les Lombard-Latune, les Tézier, les Jourdan, les Mossant et leurs successeurs ont fait parler d'elle parfois jusqu'au bout du monde. Mais qui parle encore de Barthélémy de Laffemas qui fut contrôleur général, en somme ministre, du commerce et des manufactures d'Henri IV ? Il avait quitté son Beausemblant natal avec quelques connaissances dans la taille d'habits. Parvenu à Pau, il se fit déjà remarquer du futur Henri IV par son sens des affaires et son intelligence aiguë. Tandis que, plus tard, il avait ouvert boutique à Paris et gagnait beaucoup d'argent, le roi, impressionné par les talents de son " premier tailleur " et par les réflexions socio-économiques de celui-ci, en fit l'organisateur de la reconstruction économique de la France après les guerres de religion. Le petit tailleur n'y gagna pas de gloire car, pour ses collègues ministres et

ses contemporains, il resta toujours un parvenu aux idées bizarres : le temps n'était encore ni à l'industrie triomphante ni à la social-démocratie actuelle. Ces idées n'étaient pas si éloignées de celles de Jean Jullien-Davin, le PDG de l'entreprise Crouzet, disparu en 1994 et qui porta un petit atelier de mécanique valentinois aux sommets que l'on sait. Entré, au cours des années 30, dans l'affaire d'Edouard Crouzet, qui devait mourir en 1937, il en fit, malgré la guerre (ou grâce à elle et à l'arrivée à Valence de quelques réfugiés de l'industrie horlogère de Besançon, dont Fred Lip), une entreprise de mécanique de précision, de niveau mondial. Les Jaguar, les Mirage et maintenant la fusée Ariane sont équipés de matériel Crouzet. Entre temps, pour son personnel, l'entreprise n'était pas devenue un "monstre froid" grâce à son PDG qui avait une manière bien à lui de traiter les problèmes sociaux et garda à la prestigieuse firme son visage humain.

Guère plus médiatisé que Jean Jullien-Davin, voici enfin Jean Volvey à qui la région de Pierrelatte est redevable en partie de son démarrage économique dans les années 60. C'est la Résistance qui parachuta indirectement à Pierrelatte ce combattant des Forces Française Libres, revenu des campagnes d'Afrique et du Moyen-Orient Compagnon de la Libération.

En 1958, Robert Galey, son ancien compagnon d'armes, devenu ministre de la Recherche, faisait appel à lui pour diriger le projet d'usine de séparation isotopique de Pierrelatte, dans le cadre de la politique nucléaire du général De Gaulle. Jean Volvey mena à bien le projet qui mobilisa dix mille personnes et attira dans la Drôme nombre de chercheurs et d'ingénieurs. Le complexe terminé, pour retenir cerveaux et main d'oeuvre dans la région, il fonda l'ADIVAR (Association pour le Développement Industriel de la Vallée du Rhône) qui prolongea durablement les effets bénéfiques de l'usine de Pierrelatte sur l'économie de la Drôme.

Amicie d'ARCES



Trop d'académiciens ont hélas disparu au cours de ces quarante dernières années. D'autres les ont remplacés. Ne pouvant les évoquer tous, nous avons choisi, d'une part, de rendre un hommage posthume à Marie Laurandrée, la dernière à nous avoir quittés au printemps 96, d'autre part, de donner la parole pour un hommage à la Drôme à Robert Roman, l'élu le plus récemment reçu dans notre Académie.

Marie LAURANDREE

Enfant d'Alba la Romaine, Marie Laurandree nous a quittés ce printemps 1996 pour retrouver sa terre natale. Dans son cimetière apaisant et ensoleillé, elle a pris place au côté de son mari après les émois, les joies et la souffrance d'un coeur de poète sensible et passionné.

Poète de la nature, elle a chanté Alba, son vieux château, son pont, sa rivière.

« Alba, cher village que j'aime
Et qui rêve au pied du Coiron,
C'est ici que l'eau du baptême,
Salvatrice, mouilla mon front.
Ta grande école fut la mienne,
Tes beaux jardins mes magiciens »
L'âme envolée était la sienne
Je reste seule et n'ai plus rien ».(*)

.....
« Là, sur ce tertre à pic, dressant bien haut la tête,
Les ruines du château se moquent des tempêtes,
Mais subissent toujours les outrages du temps,
La rage de la foudre et les gifles des vents ».(*)

La rivière limpide,
« Pure comme un cristal que jamais vent ne ride,
Emporte en les berçant de vulgaires vairons,
Mais si brillants, si vifs, si nombreux, si gloutons,
Que c'est un vrai plaisir de prendre une friture.
Allons, mes amis pêcheurs pas de déconfiture
Quand vous irez jeter votre ligne là-bas
Sous le pont de granit, au beau pays d'Alba ».(*)

Toute son enfance à Alba vous la retrouverez dans son livre « Elle s'appelait Cotte ».

Elle a raconté aussi la joie que la compagnie de ses animaux familiers lui procure.

De sa chatte Mimounne elle a décrit les couleurs, le caractère.

« Souple, puisqu'un félin, rapide autant qu'agile,
Malicieuse, tendre et souvent indocile,
Mimounne observe tout sans jamais se fâcher,
Pourtant, si mon client loup vient trop près la narguer,
Dents et griffes dehors, superbe, menaçante,
De la brousse sauvage elle a l'âme qui chante ».(*)

Marie Laurandrée a été le poète des sentiments.

S'adressant à son Dieu, elle se peint elle-même :

« Merci d'avoir en moi
mis un peu de bonté,
l'esprit de charité,
la joie de rechercher
dans le bonheur des autres
un plaisir pour mon coeur ».(*)

Elle a connu l'amitié sincère

« La franchise est à l'amitié
ce qu'est le support au
rosier, elle la rend plus
solide ». (Accalmies et soleil)

Elle a profondément aimé sa famille. A sa fille, elle a dédié le recueil « Mosaïque et cocktail ».

Fière de ses petits enfants, elle leur a consacré des poèmes. Subjuguée par Jean, enfant, jouant dans son bain, elle dit

« Attentive
captive
de ce regard d'enfant
je me tais et j'attends
les mots qu'il va me dire,
Alors, avec un beau sourire
en tapant pour jouer la surface de l'eau
« Mimi » murmure-t-il, je crois que je suis beau ».(*)

Lors du départ de son deuxième petit-fils, Yves, après un séjour chez elle, elle éprouve :

« Un vide immense
enfantant la douleur
Maintenant c'est bien moi qui ai peur,
peur de la solitude
et de la certitude
de ton départ ».(*)

Veuve jeune elle évoque son mari :

« De son corps la terrible absence
Ferait croire que tout finit,
si je ne sentais la présence
de son esprit, partout ici ».(*)

Mais elle a été, surtout, la poétesse de l'amour dont elle a chanté les vicissitudes, les joies, les déchirements que traduisent bien les titres de ses recueils : « *Tourbillons* », « *Vents et orages* », « *Accalmies et soleil* », « *Mosaïque et cocktail* », « *Une vie, un seul amour* », « *Quand demeurent les souvenirs* ».

« Ame que l'émoi paralyse,
Coeur que l'amour tyrannise,
Mélancolie, frémissements,
Voluptés, épanouissements,
Joies et profondes douleurs,
Prières, angoisses, terreurs,

.....
Unique objet de cette foi
C'est toi,
Encore toi,
Toujours toi. (*)

Désormais elle a trouvé sa paix

.....
« O ! Merveilleuse paix ! Cette infernale ronde
Douloureuse à mon coeur ne me fait plus souffrir.
J'ai retrouvé la joie, et ce grand chant du monde,
Dans l'amour de mon Dieu venu pour m'affranchir. »
(*)

Marie Laurandrée fut membre des Enfants et Amis d'Alba, de l'Académie Drômoise. Sa vie fut jalonnée de succès, ses poèmes souvent mis en musique, appréciés par les connaisseurs. Sa personnalité forte trouvait joie et bonheur dans les réunions intellectuelles et fraternelles des Drômois de Paris ou de l'Académie Drômoise de Valence.

Lucie VERGER

(*) Extrait de « *Mosaïque et cocktail* »

HOMMAGE A LA DROME...

La Drôme est modeste et réservée. Ainsi vont les âmes nobles qui ne clament ni haut ni fort, leurs bonheurs et leurs richesses. Ainsi vont les terres qui s'offrent sans compter à ceux qui savent lire en elles, et découvrent entre les lignes, entre les monts, entre les plaines et les collines, leurs trésors simples et éternels.

La Drôme ne se devine pas. Celui qui la traverse sans un regard, ne saura jamais ce qu'il a manqué et qui l'aurait peut-être rendu enfin heureux. Car, la Drôme, généreuse a donné beaucoup comme elle a gardé quelque peu pour mieux l'offrir aux hommes. Sur ses marges, là où coule le Rhône, courent les trains, filent les voitures, s'étirent de longues théories de camions, elle a accepté volontiers les industries, les vacarmes, les voyageurs pressés et les passants indifférents. Elle n'est ni égoïste, ni hors du temps.

Pourtant la Drôme est ailleurs...

Il est des lieux privilégiés qu'elle a su préserver. Il suffit d'échapper au flot qui tout emporte vers le Sud exubérant, ou vers le Nord quelque peu mystérieux, pour vivre cette terre et ne plus pouvoir repartir. De l'autre côté du miroir aux alouettes, commence un pays de merveilles.

En Drôme, celui qui entre avec un peu d'amour et d'innocence dans le coeur, devient un découvreur. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, elle ménage les surprises, elle distille les bonheurs. En somme, on doit la déguster, la savourer à petites gorgées de bien-être, et s'imprégner de ses douceurs comme on le ferait penché sur une

source de jouvence. L'esprit y réapprend la juste mesure des choses, le lent passage du temps retrouvé, la douce respiration des saisons, le rythme patient des récoltes.

Le regard s'y pose en faisant l'école buissonnière, sautant d'une rivière à un ruisseau, effleurant de subtiles collines, caressant de calmes plaines, et, vers l'horizon, suivant les crêtes des hautes montagnes. Au loin, se dresse le noble et farouche Vercors. Ainsi est faite la Drôme mystérieuse, de courage et d'audaces.

Ecoutez la chanter, regardez la danser sous un ciel toujours changeant. Ouvrez tous vos sens à ses saveurs, ses odeurs, ses bruits. Ils ont à la fois l'accent et le parfum de la Provence, ceux des Alpes, ces géantes voisines, ceux des Monts d'Ardèche, ces cousins si chers et si proches, et ceux du lyonnais dont on est fier, ici, de n'être pas très loin. En Drôme chantent les oiseaux, les peureuses cigales, les timides grillons. Les blés, les maïs, les foin, les arbres fruitiers, tout ce qui est fait de soins attentifs des hommes, drape les campagnes de mille couleurs. Sous les chênes poussent les truffes, ces perles noires. Dans les vignes, depuis des siècles, les ceps, qui donneront des crus parmi les plus fameux se gorgent de soleil et d'air.

Tout dans cette Drôme si surprenante est séduction, volupté et bien-être. Ayant comblé ses sens, on croit imprudemment qu'elle a tout révélé. Alors, quand on imagine en avoir percé les secrets, déchiffré les mystères, enivré son regard, son ouïe, son odorat et sa bouche de tant de pierres précieuses, de tant de diamants, elle entreprend de parler à l'âme et à l'esprit. De châteaux en fermes, de villages en villes, la Drôme raconte l'histoire de ceux qui la firent, de ceux qui la font. Et celui qui a appris à décrypter les mémoires des hommes, y revoit son passé, y comprend son présent, et, comme elle est sage,

patiente et peu encline aux excès, celui qui a un coeur pour aimer, y peut ménager son avenir.

Si vous descendez un jour la vallée du Rhône venant d'on ne sait où pour chercher à poser vos bagages, regardez sur votre gauche. Silencieuse, paraissant effacée, la Drôme est là, qui vous séduira.

Peut-être comme nous le fîmes il y a quelques années, en ferez-vous votre terre promise. Alors, donnez-lui un peu de vous dans ce que vous avez de meilleur. Elle n'est pas ingrate. Plutôt prodigue pour ceux qui se prennent à l'aimer, au centuple, elle vous le rendra vous n'en voudrez plus partir.

Robert MORAN
Saint-Restitut
(juillet 1996)

**LISTE DES MEMBRES DE L'ACADEMIE DRÔMOISE
DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS
AU 15 MARS 1997.**

CLASSE DES LETTRES

Mesdames :

Micheline Cornet, 183, avenue Maurice Faure, Valence
Jeanne Deval, cours Pierre Didier, Romans
Marcelle Gambus, "Le Sage", La Bégude de Mazenc
Marcelle Giacomini, "Mas de l'Hermitage" 7, chemin des près, Tain
Michèle Nathan-Tilloy, Arch. départ., 14, côte de la Manutention, Valence
Suzanne Tiziou, vice-présidente, 22, avenue d'Aygu, Montélimar
Lucie Verger, 38, rue Freycinet, Valence

Messieurs :

Alain Balsan (maître), mainteneur, 1, rue Mirabel-Chambaud, Valence
Pierre Bérard, 30, rue des Chartreux, Lyon
Claude Boncompain, membre émérite, 6, place de la Pierre, Valence
André Charretier, 10, rue Sainte-Thérèse, Valence
Gérard Chauvet (maître), 20, rue Jonchères, Valence
Marcel Chosson, Andancette
Marcel Colomb (maître), 13, rue du Jeu de Paume, Valence
Jean-Noël Couriol, vice-président, Beaufort sur Gervanne
Jean Durand, mainteneur, Vieux-Village, Savasse
Bernard Delpal, 56, cours Charlemagne, Lyon
Jean Escoffier, mainteneur "La Grande Maison", Vinsobres
Christian Frachette (docteur), 131, rue d'Helvie, Guilhaud-Granges
L'Abbé Froment, Luc en Diois
Rambert George, "La Poulate", Etoile
Jean Lovie, 45, rue Gustave Monod, Montélimar
Robert Moran, Quartier Planes, Saint-Restitut
Michel Planas (docteur), 81, boulevard des Remparts, Etoile
Henri Pouzin, "Le Chalandou", rue Ernest Martin, Génissieux
Emile Ricard, Villa "Bonoise", 8, rue Adrien Bertrand, Nyons
Georges Roux, place Chateauras, Dieulefit
Pierre Sogno, 4, avenue de la Gare, Pierrelatte
Pierre Vallier, vice-président, 7, rue Buffon, Valence

CLASSE DES SCIENCES

Madame la Marquise Amicie d'Arces, "Le Breuil" 71140 Malfat

Messieurs

Pierre André (docteur), mainteneur, 360, avenue Victor-Hugo, Valence

Jean Berthon, secrétaire perpétuel, 20, chemin de la Gondole, Montélimar

Charles Colomb, 11, rue du Jeu de Paume, Valence

Maurice Damez (docteur), mainteneur, 12, rue Chevandier, Valence

Henri-Paul Desayes, rue Belle-Justine, Die

Edmond Estour (docteur), 151, rue Faventines, Valence

L'Abbé Ferrier, 72, rue Montplaisir, Valence

Arsène Héritier, mainteneur, rue Château-Fleuri, Romans

Jean Miribel (docteur), ancien président, L'Ormeraie, chem. de Robinson, Valence

Pierre Réveillat, 4, rue Saunière, Valence

Jacques Sarano, ancien président, 76, rue du 4 septembre, Valence

Maurice Vérillon, sénateur honoraire, avenue Sadi-Carnot, Die

Freddy Tondeur, rue Pierre Toesca, Nyons

CLASSE DES ARTS

Mesdames

Frédérique Bon, présidente, Chanos-Curon

Simone Gambus, Rochebeaudin

Yvonne Lançon, ancienne présidente, 9, rue Bertrand Geslin, Nantes

Messieurs

Gérard Bayle, 17, rue des Frères Montgolfier, Valence

L'Abbé Charay, Maison Sainte-Marthe, 18, bd Saint-Didier, Aubenas

L'Abbé Des Cilleuls, Mours Saint-Eusèbe

Bernard Dhonneur, 35, rue Sainte, Marseille

Gaston Junillon, 13, avenue Gambetta, Romans

Guy Marandet, mainteneur, "La Grande Maison", Mirmande

Pierre Palué, mainteneur, Chavannes

Alain Pic, 285, avenue Victor-Hugo, Valence

Vincent Peyronnet, Quartier Sivecières, Montéluçon

Georges Pommaret, 39 A, avenue Maurice Faure, Valence

Alexandre Tantost, Châteauneuf de Mazenc, La Bégude de Mazenc

* Par "mainteneur", il faut entendre "Membre du conseil d'administration" de l'Académie

